



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
Ministère de l'Environnement et Développement Durable
Secrétariat Général à l'Environnement et Développement Durable



THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA FORET DE LA RDC

RAPPORT

2022

*Ce rapport est dédié au grand public.
Pour les détails sur les aspects techniques, veuillez contacter l'Unité de Coordination du PIF.*

ucpif.rdc@gmail.com

Rapport d'activités publié par l'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt de la RDC.

Supervision :

Dr. Clément VANGU LUTETE, Coordonnateur National

Rédaction :

Yannick LWAMBA FATAKI, Expert National en Suivi & Evaluation

Anselme SISI MUMBERE, Expert en Communication

Contributions :

Noël Prosper DIAMBU MALANDA, Expert en Gestion Financière

Michel MITUNGULU TSHIBANDA, Auditeur Interne

Alex YENGE BOMBA, Expert en Sauvegardes Environnementales

Affermi KUFINU DIAMATONDO, Expert en Système d'Information Géographique, SGBD & AT

José SILUVANGI TEZO, Expert en Passation des Marchés

Angelo Clay BAKAVUIDI TUSOSA, Expert en Passation des Marchés

Papy SINGA TABOU, Assistant du Coordonnateur

Jean KAPITA ZALOSO, Assistant Administratif et Opérateur de Saisie

Mise en page et infographie :

NGOMA MUANDA KIZITO

Copyright UC-PIF Avril 2023

www.pifrdc.org

facebook.com/pifrdc

Acronymes	5
Préface	7
Avant-propos	9
Programme d'Investissement pour la Forêt de la RDC	10
Zones d'intervention du PIF et des Financements Additionnels du PGAPF en RDC	11
Programme de Réduction d'Emissions du Mai-Ndombe (PRE)	13
Projets mis en œuvre dans le cadre du PRE	14
Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers (PGAPF)	14
Projet Intégré REDD+/Mai-Ndombe	15
Financement Additionnel FEM (FA-FEM)	19
Projet d'Opérationnalisation de l'ERPA (OPERPA)	20
Mise à l'échelle des approches du PGAPF	23
PIREDD/MBKIS	25
PIREDD/MBKIS : Bassin de Mbuji-Mayi	28
PIREDD/MBKIS : Bassin de Kananga	29
PIREDD/MBKIS : Bassin de Kisangani	30
Supervision et Appui Technique de l'UC-PIF	31
Sauvegardes socio-environnementales	32
Système d'Information Géographique (SIG)	38
Communication	40
Passation des Marchés - projets appuyés par la Banque mondiale	41
Passation des Marchés-projets appuyés par la BAD	42
Secrétariat et Archivage	43
Suivi et Evaluation	44
Perspectives du PIF RDC pour 2023	47

ACRONYMES

ACP	: Agence Congolaise de Presse	CPPA	: Cadre de Planification en faveur des Peuples Autochtones
ACODED	: Actions Concertées pour le Développement Durable	CPM	: Cellule de Passation des Marchés
ADIKIS	: Action pour le Développement Intégré de Kisangani et de la Cuvette Centrale Congolaise	CPR	: Cadre de Politique de Réinstallation
ALE	: Agence Locale d'Exécution	COCOSI	: Comité de Coordination du Site
AMAR	: Action Massive Rurale	COP	: Conférence des Parties
AMI	: Avis à Manifestation d'Intérêts	COVID-19	: Corona Virus Disease
ANAPAC	: Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire	CSB	: Centre de Surveillance de la Biodiversité
ANO	: Avis de Non Objection	CSNOV	: Centre d'Etudes des Substances Naturelles d'origine Végétale
APROBES	: Actions pour la Promotion du Bien-Être Social	CTMP-PF	: Comité Technique Multisectoriel Provincial de Planning Familial
APRODI	: Action pour la Promotion et le Développement Intégré	DDD	: Direction de Développement Durable
ASBL	: Association Sans But Lucratif	DES	: Division des Services Environnementaux
AT	: Aménagement du Territoire	DIAF	: Direction des Inventaires et Aménagement Forestier
BAD	: Banque Africaine de Développement	EIES	: Etude d'Impact Environnemental et Social
BM	: Banque Mondiale	ERPA	: Emission Reductions Payment Agreement
BMD	: Banque Multilatérale de Développement	FA/CAFI	: Fonds Additionnel/Initiative pour les Forêts de l'Afrique Centrale
CABEN	: Cacaoyère de Bengamisa	FA/FEM	: Fonds Additionnel/Fonds pour l'Environnement Mondial
CADIM	: Centre d'Appui au Développement Intégral de Mbankana	FC	: Franc Congolais
CAFI	: Central African Forests Initiative (Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale)	FCPF	: Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier
CARG	: Conseil Agricole et Rural de Gestion	FDM	: Fondation Daniel Madimba
CART	: Conseil Agricole et Rural de Territoire	FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
CAVRE	: Contrat d'achat/Vente de Réductions d'Emissions	FONAREDD	: Fonds National REDD
CEILU	: Centre d'Encadrement Intégré de Lukibu	FRMi	: Forêts, Ressources, Management Ingénierie
CEMA	: Cultures et Elevages du Mayumbe	GPS	: Global Positioning System (Système de Positionnement Global)
CES	: Cadre Environnemental et Social	Ha	: Hectare
CF	: Cadre Fonctionnel	HIMO	: Haute Intensité de Main d'Oeuvre
CFCL	: Concession de Forêt des Communautés Locales	HS/EAS	: Harcèlement Sexuel/Exploitation et Abus Sexuels
CGES	: Cadre de Gestion Environnemental et Social	ICCN	: Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
CGRPC	: Cadre de Gestion des Ressources Physiques Culturelles	MEDD	: Ministère de l'Environnement et Développement Durable
CIF	: Climate Investment Fund (Fonds d'Investissement pour le Climat)	METT	: Management Effectivness Tracking Tool
CLD	: Comité Local de Développement	MGP	: Mécanisme de Gestion des Plaintes
CLIP	: Consentement Libre Informé et Préalable	MPO	: Manuel des Procédures Opérationnelles
CN-REDD	: Coordination Nationale REDD	MOD	: Maître d'Ouvrage Délégué

MPTF	: Multi-Partner Trust Fund	PPB	: Plan de Partage des Bénéfices
MRV	: Mesurage Rapportage et Vérification	PPM	: Plan de Passation des Marchés
NES	: Normes Environnementales et Sociales	Programme RE	: Programme de Réduction d'Emissions
NVD	: Nouvelle Vision de Développement	PSAT	: Plan Simple d'Aménagement du Territoire
OCEAN	: Organisation Concertée des Écologistes et Amis de la Nature	PSE	: Paiement pour Services Environnementaux
OCC	: Office Congolais de Contrôle	PSG	: Plan Simple de Gestion
ONG	: Organisation Non Gouvernementale	PSG/ZT	: Plan Simple de Gestion des Zones Tampons
ONU-REDD	: Programme des Nations Unies pour la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts	PUT	: Plan d'Utilisation des Terres
OSAPY	: Organisation d'Accompagnement et d'Appui aux Pygmées	RDC	: République Démocratique du Congo
OPERPA	: Opérationnalisation de l'ERPA	REDD	: Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
OPS	: Opérateur de Saisie	RNA	: Régénération Naturelle Assistée
PA	: Peuples Autochtones	RNTL	: Réserve Naturelle de Tumba Lediiima
PDD	: Plan de Développement Durable	RSF	: Rapport de Suivi Financier
PLD	: Plan Local de Développement	RTNC	: Radio Télévision Nationale Congolaise
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux	SECOFIC	: Société d'Expertise Comptable, Fiscal et en Conseil
PDT	: Plan de Développement du Territoire	SG-EDD	: Secrétariat Général à l'Environnement et Développement Durable
PEES	: Plan d'Engagement Environnemental et Social	SGBD	: Système de Gestion des Bases des Données
PGEC	: Plan de Gestion de l'Espace Contractuel	SIG	: Système d'Information Géographique
PGES-C	: Plan de Gestion Environnemental et Social de Chantier	SNSF	: Système National du Suivi du couvert Forestier
PGAPF	: Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers	TDR	: Termes de Référence
PGMO	: Plan de Gestion de la Main-d'Oeuvre	UC-PIF	: Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt
PGPP	: Plan de Gestion des Pestes et Pesticides	UPINO	: Union des Paysans d'Inongo
PGRN	: Plan de Gestion des Ressources Naturelles	USD	: Dollar Américain
PIF	: Programme d'Investissement pour la Forêt	VBG	: Violences Basées sur le Genre
PIFORES	: Programme d'Investissement pour la Forêt et la Restauration des Savanes	VSAT	: Very Small Aperture Terminal
PIREDD	: Projet Intégré REDD+	WWC	: Wildlife Works Carbon
PIREDD/MBKIS	: Projet Intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani	WWF	: Worldwide Fund for Nature (Fonds Mondial pour la Nature)
PIREDD/MND	: Projet Intégré REDD+ dans le Mai-Ndombe		
PM	: Passation des Marchés		
PMPP	: Plan de Mobilisation des Parties Prenantes		
PNSR	: Programme National de Santé de la Reproduction		
PPA	: Plan en faveur des Peuples Autochtones		

PREFACE



Depuis 2015, la République Démocratique du Congo est engagée dans la lutte contre le changement climatique avec la mise en œuvre des premiers investissements prévus dans son Plan d'Investissement de la REDD+. Le rapport 2022 de l'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF) de la République Démocratique du Congo arrive à un moment particulier pour l'humanité entière au regard de la place qu'occupent les questions environnementales face aux enjeux de développement de la planète.

Malgré le contexte difficile caractérisé par la résurgence de la guerre d'agression dans sa partie orientale et ses conséquences sur la destruction de la biodiversité, la RDC n'a pas revu ses ambitions de vouloir inscrire davantage son nom comme « Pays-Solution » face à la crise climatique mondiale. Cette ambition s'est manifestée avec la tenue en octobre 2022, de la réunion ministérielle de haut niveau de la Pré-COP 27 à Kinshasa et de la Conférence Scientifique Internationale à Yangambi autour de la thématique "Contribution des forêts du Bassin du Congo et des autres

bassins tropicaux de la planète à la lutte contre le changement climatique".

A ce titre, sous le leadership de Son Excellence Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, la RDC a pris deux engagements majeurs, à savoir : le Challenge de Bonn avec comme ambition de reboiser 8 millions d'hectares de paysages dégradés d'ici 2030 ainsi que Son Engagement National de planter 1 milliard d'arbres d'ici 2023.

Ces deux engagements viennent renforcer les efforts de mon Ministère visant à administrer des réponses adéquates à travers ces différents projets afin, d'une part, de réduire la menace des principaux moteurs de la déforestation ; et, d'autre part, d'améliorer la gestion du couvert forestier ainsi que les conditions de vie des populations qui en dépendent.

Ainsi, les différentes activités développées à travers le Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF) dans le cadre de l'amélioration des paysages forestiers contribuent à l'atteinte des engagements ci-haut formulés avec le concours des Autorités Nationales, Provinciales, de la Société Civile, du secteur privé ainsi que des communautés locales paysannes.

C'est ici le lieu d'indiquer que les performances réalisées dans le cadre du PIF/PGAPF et ses financements additionnels, ont permis à la Banque mondiale de mobiliser des ressources supplémentaires d'une part, pour l'opérationnalisation de l'ERPA/CAVRE (OPERPA) du Mai-Ndombe pour lequel la dernière conditionnalité relative à la validation du Plan de Partage des Bénéfices (PPB) a été complétée au mois de juin 2022 ; et d'autre part, pour la mise à l'échelle des approches du PGAPF dans les Provinces de l'Ouest, du Centre et de l'Est à travers un vaste programme qu'est le Programme d'Investissement pour la Forêt et la Restauration des Savanes (PIFORES).

De même, la Banque africaine de développement se réjouit des résultats atteints dans le cadre du PIF au niveau des trois bassins dans lesquels ce projet est mis en œuvre (Mbuji-Mayi, Kananga, Kisangani). Nous encourageons les discussions déjà entreprises afin de lever des financements additionnels pour consolider les acquis du projet et faire éventuellement un passage à l'échelle.

Par ailleurs, conscient du fait que le secteur de la finance carbone sera au cœur des préoccupations en ce qui concerne les compensations que la RDC est en droit d'attendre de différentes composantes de la communauté internationale dans le cadre de son gigantesque potentiel forestier, nous avons entrepris la révision de la loi sur l'environnement afin de mettre en place l'Autorité de Régulation du Marché de Carbone qui vient combler le vide juridique pour permettre au pays de capter les fonds de crédits carbonés et répondre à ses engagements internationaux au titre de l'Accord de Paris sur le Climat.

Nous saluons l'engagement de tous les partenaires techniques et financiers du PIF/RDC, en l'occurrence la Banque mondiale et la Banque africaine de développement qui ont permis, à travers les deux programmes du PIF de démontrer la faisabilité de la REDD+ en RDC, mais aussi de lever des financements additionnels en vue de consolider les acquis des deux programmes ci-haut cités et d'ouvrir la fenêtre sur la finance carbone.

Nous encourageons enfin le travail abattu par l'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF) depuis plusieurs années tout en l'invitant à continuer sur la même lancée afin de maintenir la note satisfaisante reconnue aux projets en cours d'exécution.

Me Eve BAZAÏBA MASUÐI
Ministre d'Etat en charge de

l'Environnement et Développement Durable



LES ZONES D'INTERVENTION DU PIF ET DES FINANCEMENTS ADDITIONNELS DU PGAPF EN RDC: _____

Le PGAPF et les FA interviennent dans les territoires suivants : _____

Province du Mai-Ndombe :

Territoires d'Inongo, de Kiri, de Kutu, d'Oswhe, de Yumbi, de Mushie, de Kwamouth et de Bolobo.

Réserve de Tumba-Lediima:

- Province du Mai-Ndombe :

Territoire d'Inongo

- Province de l'Equateur :

Territoires de Lukolela et Bikoro

Comme projet Parent, le PGAPF a déployé ses activités de 2015 à 2019 aux endroits ci-après:

Province du Kongo Central :

Territoire de Kasangulu :

- Secteur de Luila

Territoire de Madimba :

- Secteurs de Ngufu et de Ngeba

Territoire de Songololo

- Secteurs de Kimpese et de Luima

Territoire de Luozi

- Secteurs de Mbanza-Ngoyo, de Kimbanza et de Kivunda

Territoire de Mbanza-Ngungu

- Secteurs de Ngombe Matadi et de Ntimansi/NKAMBA.

Hinterland de la Ville de Boma

Territoire de Muanda :

- Secteurs des Asolongo (Mangroves), de Boma Bungu et de La Mer ;

Territoire de Seke Banza :

- Secteurs de Bundi et de Lufu;

Territoire de Lukula

- Secteurs de Fubu et de Tsundi Sud.

Ville Province de Kinshasa :

- Commune de Maluku, qui comprend une grande partie des Plateaux des Bateke.
- Les 4 districts (Mont-Amba, Funa, Lukunga et Tshangu).

Province du Kwango :

Territoire de Kenge

- Secteur de Bukanga Lonzo (qui comprend une partie Centre-Est des Plateaux des Bateke) ;

Le PIREDD/MBKIS intervient dans les territoires suivants : _____

Province de la Tshopo :

Territoires de Banalia et d'Opala et en particulier dans les sites de Yaleko, de Bengamisa et de Masako. Le Secteur de Lubuya-Bera.

Province du Kasai Oriental et la Province de la Lomami :

Territoires de Miabi, de Luilu et de Lupatapata, en particulier

dans les sites de : Bena Luanga, Mabaya, Kankelenge, Katabaye, Luputa, et l'hinterland de Mbuji-Mayi.

Province du Kasai Central :

Territoires de Kazumba, Demba et Dimbelenge.



Apparition des chenilles dans la plantation réalisée par AGRIEL, Territoire de Dimbelenge, Province du Kasai-Central



Transport des plantules des caféier par une bénéficiaire du projet, à Pendjua, Territoire de Kiri, Province du Mai-Ndombe

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA FORET DE LA RDC

La République Démocratique du Congo est engagée, depuis 2009, dans le processus de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation de la forêt (REDD), sous le leadership du Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD), avec le soutien technique et financier des Banques Multilatérales de Développement et de l'ONU- REDD. En juin 2010, elle a été sélectionnée comme l'un des 8 (huit) Pays pilotes du Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF). Le PIF a pour objectif de financer les actions visant à éliminer les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts, de promouvoir la gestion durable des forêts et de lutter contre la pauvreté.

Le pays a préparé un Plan d'Investissement Forestier qui a été approuvé par le Sous-Comité du PIF le 30 juin 2011, pour un montant total de 60 millions de dollars américains de Don sous la forme de cinq (5) programmes :

- ❖ Trois (3) programmes géographiques couvrant trois bassins d'approvisionnement : Kinshasa, Mbuji-Mayi/Kananga et Kisangani ;
- ❖ Deux (2) programmes transversaux, l'un pour l'appui au secteur privé et l'autre pour les petites subventions.

Les cinq programmes ont été fusionnés en deux projets. Le premier est supervisé par la Banque mondiale (Bm) pour le bassin d'approvisionnement de Kinshasa (37,7 millions de dollars américains). Il s'agit du Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers (PGAPF) clôturé au 30 juin 2020. Le second est supervisé par la Banque africaine de développement (BAD), pour les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani (22,3 millions de dollars américains). Il s'agit du PIREDD/MBKIS encore en cours.

La bonne réussite des différents modèles développés par le PIF de la RDC a milité en faveur des financements additionnels de la part de l'Initiative des Forêt de l'Afrique

Centrale (CAFI) à travers le Fonds National REDD (FONAREDD) avec la Banque mondiale comme Agence d'exécution du CAFI afin de couvrir aussi l'Ex-District du Maï-Ndombe et ainsi promouvoir la performance du Programme de Réduction des Émissions (PRE) de la Province du Maï-Ndombe. Il s'agit du Projet Intégré REDD+ dans le Maï-Ndombe (PIREDD/MND). Comme pour le Projet Parent, le Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers, ce financement additionnel développe une approche territoriale cohérente et coordonnée pour combattre la déforestation, en s'adressant aux causes de celle-ci et de la dégradation des forêts.

La Banque mondiale a mobilisé pour le PIF de la RDC, un second financement additionnel au PGAPF de 6,2 millions de dollars américains auprès du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) dont l'objectif est d'accroître l'envergure des activités du PIREDD/Maï-Ndombe avec un accent particulier sur les aspects de biodiversité. Un autre financement de 5 millions USD a été mobilisé par la Banque mondiale auprès de l'Allemagne. Il s'agit du Projet d'Opérationnalisation de l'ERPA (OPERPA) qui vise à améliorer l'environnement favorable à des paiements efficaces basés sur les résultats dans le cadre PRE du Maï-Ndombe.

Tous ces financements sont gérés par l'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF), une structure dédiée au sein du Secrétariat Général du Ministère de l'Environnement et Développement Durable de la République Démocratique du Congo.

A ce jour, un nouveau programme de grande envergure est en cours de préparation pour mettre à l'échelle, dans les zones de l'Ouest, du Centre et de l'Est de la RDC, les approches territoriales développées dans le cadre de la mise en œuvre du PIF. Ce programme va couvrir les dix Provinces du Nouveau Cadre de Partenariat Pays de la Banque mondiale pour la période 2022-2026.



Plantation de Palmier à huile/manioc, Ferme Jean-Jacques, Cité de Nioki, Territoire de Kutu, Province du Maï-Ndombe

AVANT-PROPOS



Pour la septième année consécutive, l'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF), sous couvert du Secrétariat Général à l'Environnement et Développement Durable, a le plaisir de vous présenter son rapport d'activités de l'exercice 2022 qui est destiné à un large public dans le but d'informer sur les avancées du Programme.

Avec la reprise des activités au niveau mondial, y compris l'assouplissement des mesures barrières édictées dans le cadre de la lutte contre la Pandémie de COVID-19, la RDC a été aussi au centre de enjeux mondiaux sur les questions environnementales et de changement climatique avec notamment, l'organisation de plusieurs forums internationaux à Kinshasa et dans certaines Provinces.

Au niveau de notre Programme, les faits saillants suivants ont marqué l'année 2022. Il s'agit de : (i) la fin des opérations de la première phase du PIREDD/Maï-Ndombe, (ii) l'approbation en juin 2022 par le Comité Technique du FONAREDD du décaissement de la seconde tranche de financement du Projet Intégré REDD dans la Province du Maï-Ndombe (PIREDD/MND), (iii) la validation du Plan de Partage des Bénéfices (PPB) du

Programme de Réduction d'Émissions (PRE) du Maï-Ndombe, (iv) la signature en décembre 2022 de l'Accord de Don du projet d'Appui à l'Opérationnalisation de l'ERPA (OPERPA), (v) l'acceptation par la Banque mondiale de financer un programme d'envergure qui mettra à l'échelle les approches du PGAPF dans les Provinces de l'Ouest, du Centre et de l'Est de la RDC.

Des résultats majeurs ont été enregistrés au niveau de différents projets qui sont mis en œuvre par l'UC-PIF. Pour le PIREDD/MBKIS, on note (i) l'élaboration participative de **4** Plans Simples de Gestion (PSG) des forêts dégradées (Kazumba, Demba, Buena-Muntu, Bengamisa), (ii) l'élaboration du PSG de la forêt classée de Masako, (iii) **3 231 ha** de forêts dégradées enrichies, (iv) **4 888 ha** d'afforestation avec les essences à croissance rapide mis en place, (v) **3 171 ha** des plantations agroforestières mis en place, (vi) la détermination de l'apport du projet quant à la séquestration des gaz à effet de serre (GES) dans la zone de mise en œuvre avec l'appui de la Direction d'Inventaires et Aménagement Forestier (DIAF).

Pour les financements additionnels au Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers (PGAPF) issus respectivement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et de l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) couvrant le financement du PIREDD Maï-Ndombe, on note (i) la mise en place des **4** Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL), (ii) l'élaboration des **3** PSG des CFCL, (iii) l'élaboration des **2** sous-projet REDD+, (iv) la mise en œuvre des **2** microprojets sur la bioprospection, (v) la révision des **75** PSG du PIREDD/MND en vue de la prise en compte des question de biodiversité, (vi) la validation finale des plantations mises en place (**1 690 ha** de palmier à huile en savane, **1 800 ha** d'acacia) avec les **480** Comités Locaux de Développement (CLD) appuyés dans le cadre du PIREDD/MND, (vii) la réception provisoire des ouvrages (21 ponts et 8 dalots) et définitive du bureau du projet dans le Territoire de Kutu, (viii) la production de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour la construction des quais pour le bac de Lediba, etc...

Par ailleurs, les conclusions de la mission de capitalisation des approches développées dans le cadre du PGAPF font état de la poursuite des activités par les communautés localisées dans les zones où le programme n'intervient plus, à savoir (i) les Plateaux des Bateke dans la Ville-Province de Kinshasa, (ii) la Province du Kongo-Central et (iii) l'Ex-District des Plateaux dans la Province du Maï-Ndombe. Pour le pays, Il s'agit là d'un succès majeur dans la prise de conscience par les communautés de l'importance de la préservation des écosystèmes et de la lutte contre le changement climatique grâce à l'approche utilisée par l'UC-PIF pour la pérennisation des activités.

C'est ici le lieu de remercier la Banque mondiale qui a accepté de financer l'important nouveau programme qui va toucher 7 Provinces de la RDC. Il s'agit du Programme d'Investissement pour la Forêt et la Restauration des Savanes (PIFORES). Avec la Banque africaine de développement, les discussions sont en cours en vue de mobiliser des ressources supplémentaires pour la mise à l'échelle du projet en cours qui va se clôturer en juin de cette année 2023.

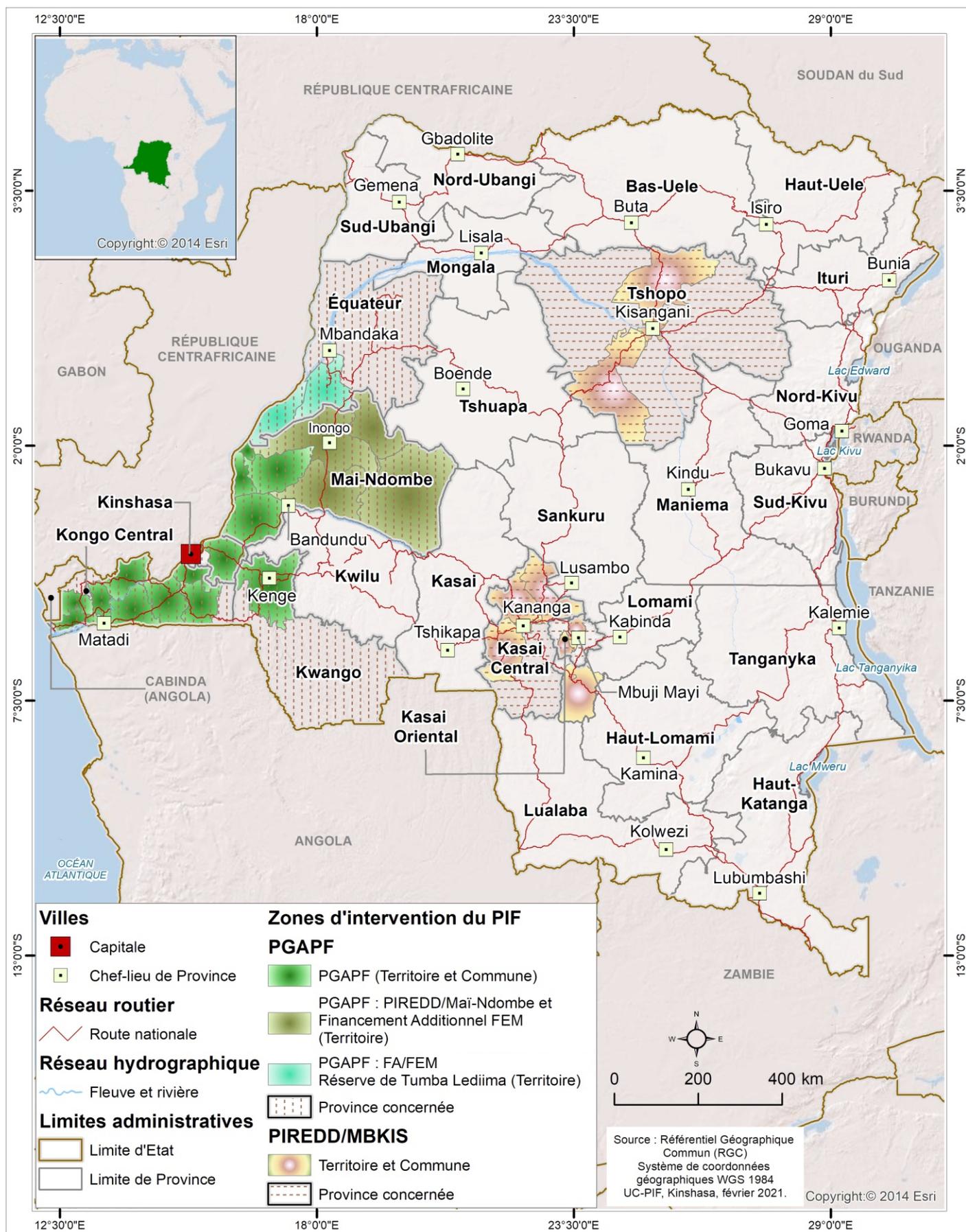
Aussi, je remercie d'une part les Autorités du Ministère de l'Environnement et Développement Durable, les Autorités des Provinces touchées par les interventions du Programme, le FONAREDD pour leur accompagnement et d'autre part, les équipes des Agences Locales d'Exécution ainsi que les Opérateurs de terrain qui ont permis au programme d'atteindre des résultats importants au cours de l'année 2022.

A l'ensemble du personnel de l'UC-PIF, je reconnais l'assiduité dans le travail et l'encadrement technique précieux qu'il ne cesse d'apporter aux opérateurs de terrain. Ensemble avec le Ministère de l'Environnement et Développement Durable et l'appui des partenaires techniques et financiers, en particulier la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, nous avons la conviction d'apporter une contribution réelle et souhaitée pour la gestion durable des écosystèmes forestiers de la RDC.

Je vous souhaite bonne lecture.


Clément VANGU LUTETE
Coordonnateur PIF/RDC

Zones d'intervention du Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF) de la République Démocratique du Congo (RDC)



LE PROGRAMME DE RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DU MAÏ-NDOMBE (PRE)



Atelier de présentation du Plan de Partage des Bénéfices (PPB) du PRE Maï-Ndombe, Hotel Fleuve Congo, Kinshasa, Juin 2022

Le Programme de Réduction d'Émissions du Maï-Ndombe est le premier programme juridictionnel REDD+ pour les paiements basés sur les résultats à grande échelle en RDC et dans le bassin du Congo, parmi les premiers en Afrique et dans le monde. L'objectif est de mettre en place au niveau provincial un modèle de développement vert qui fournit des alternatives à la déforestation tout en luttant contre le changement climatique, la pauvreté et en promouvant le bien-être local par l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles et la protection de la biodiversité.

Le PRE du Maï-Ndombe fait partie de l'approche nationale REDD+ qui inclut :

- a. La mise en place des réformes REDD+ liées aux politiques comme la planification de l'utilisation des terres et la tenure foncière ;
- b. L'infrastructure REDD+ fonctionnelle, en particulier les outils nationaux de la REDD+, comme le registre REDD+, le suivi du couvert forestier, le suivi des standards socio-environnementaux, le système MRV ;
- c. Les institutions nationales REDD+ opérationnelles.

Le Programme est composé des deux types de financement :

- Les investissements d'appui à l'infrastructure nationale REDD+ et la mise en œuvre des activités du Programme de Réduction d'Émissions qui, après le Programme d'Investissement pour la Forêt dans sa Composante 1, sont financées actuellement par CAFI/FONAREDD, et le FEM via la Banque mondiale ;
- Les paiements basés sur les réductions d'émissions vérifiées par le Programme de Réduction d'Émissions, qui seront payées dans le cadre notamment du contrat d'achat-vente des réductions d'émissions (CAVRE) signé en septembre 2018 pour une période de 5 ans pour un montant de 55 millions de dollars américains, avec le Fonds Carbone de la Banque mondiale.

La mise en vigueur de ce contrat était conditionnée par la levée de six conditionnalités ci-après :

- 1° Présentation de la lettre d'approbation ;
- 2° Soumission d'un plan final de partage des bénéfices (PPB) ;
- 3° Élaboration d'un plan d'action qui décrit les étapes et les délais supplémentaires pour l'adoption d'un mécanisme final de gestion de l'inversion ;
- 4° Élaboration d'un plan d'action qui décrit les étapes et les délais supplémentaires pour que le vendeur puisse démontrer sa capacité à transférer le titre de propriété aux RE, libre de tout intérêt, charge ou réclamation d'un tiers, avant tout transfert de RE ;
- 5° Préparation des termes de référence de l'unité de mise en œuvre du projet ;
- 6° Fournir les preuves démontrant que le vendeur a obtenu un financement de 2 200 000 USD.

L'année 2022 a été marquée par la levée de la dernière conditionnalité à savoir : la soumission du Plan de Partage des Bénéfices après son approbation par les parties prenantes à Inongo le 22 avril 2022 lors de la réunion du Comité de Pilotage du PRE et à Kinshasa le 06 mai 2022 lors d'un atelier national.



Photo de Famille, Atelier de présentation du Plan de Partage des Bénéfices (PPB) du PRE Maï-Ndombe, Hotel Fleuve Congo, Kinshasa, Juin 2022

1. PROJET DE GESTION AMÉLIORÉE DES PAYSAGES FORESTIERS (PGAPF)

Ce projet de 37, 7 millions USD, a été approuvé en mars 2014 par le Sous-Comité du PIF et mai 2014 par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale. L'Accord de Don a été signé le 08 octobre 2014 et son entrée en vigueur est intervenue le 29 avril 2015. La mise en œuvre du projet était assurée par le Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD) à travers l'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF).

L'objectif de développement du PGAPF est de tester de nouvelles approches pour améliorer le bien-être communautaire et gérer durablement les forêts afin de réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les zones sélectionnées.

Le PGAPF avait 3 composantes techniques, dont la Composante 1 dite PIREDD/Plateaux. Celle-ci représente le premier projet d'investissement du PRE du Mai-Ndombe. Le PIREDD/Plateaux a été mis en œuvre dans 4 Territoires (Bolobo, Kwamouth, Mushie, Yumbi) de l'ex-District des Plateaux dans la nouvelle Province du Mai-Ndombe. Le projet a été clôturé le 30 juin 2020 et les résultats majeurs ci-après ont été atteints :



PGAPF, plantation agroforestière de 150 ha, CLD Bisiala, Territoire de Kwamouth, Province du Mai Ndombe

17 166 hectares d'agroforesterie mis en place dont 4 070 ha pour **la composante une**, 5 493 ha pour **la composante deux** et 7 603 ha pour **la composante trois**. 21 251 hectares de savanes mis en défens/conservation dont 13 271 ha pour **la composante une** et 7 980 ha pour **la composante trois**. 422 Comités Locaux de Développement mis en place dont 214 pour **la composante une** et 208 pour **la composante trois**. 206 Plans de Gestion des Ressources Naturelles élaborés (dont 102 pour **la**

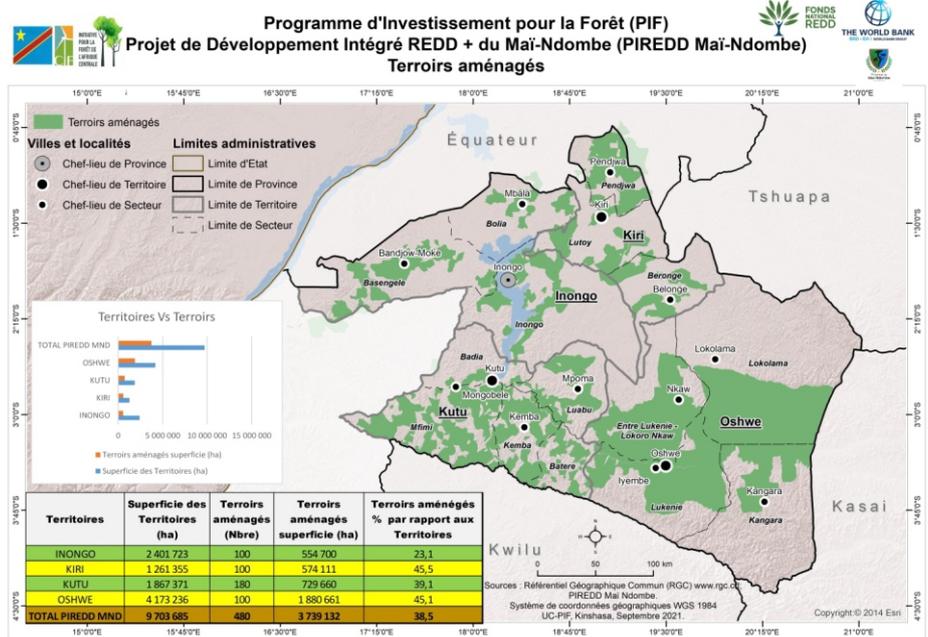
composante une et 104 pour **la composante trois**. 4 Plans de Développement de Territoires élaborés, 80 625 foyers améliorés vulgarisés, 215 Km de route réhabilités par la méthode HIMO, 4 bâtiments administratifs construits, 325 contrats des Paiements pour Services Environnementaux de reboisement signés entre 155 CLD et le PIF. Près de 1.360.472,75 USD versés aux bénéficiaires comme incitations financières sous forme de PSE pour utilisation individuelle ou communautaire (écoles, puits aménagés, etc....).

La bonne réussite de différents modèles développés par le PIF de la RDC, particulièrement les bons résultats obtenus dans la mise en œuvre du PGAPF, a milité en faveur des financements additionnels de la part de l'Initiative des Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) à travers le Fonds National REDD (FONAREDD) et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) avec la Banque mondiale comme Agence d'exécution du CAFI.

2. LE PROJET INTÉGRÉ REDD+ DANS LE MAÏ-NDOMBE

Le PIREDD/Maï-Ndombe, tel que proposé, vise à étendre à l'ex-District du Maï-Ndombe, les investissements sectoriels et habitants que la composante 1 du PGAPF a réalisés dans le District des Plateaux (PIREDD Plateaux), autre District de cette Province du Maï-Ndombe. Il vise également à compléter sur le District des Plateaux les investissements nécessaires mais non programmés par le PGAPF.

La mise en œuvre des activités sur terrain est assurée par le consortium FRMi/WWC en deux phases. La première phase est de 20 millions USD et la seconde de 10 millions USD était conditionnée par une évaluation satisfaisante par rapport à l'atteinte des objectifs assignés à la première phase.



Les conclusions satisfaisantes de l'évaluation de la première phase du projet ont conduit au déclenchement de la seconde phase au mois de juillet 2022. En outre, lors de la réunion du Comité Provincial de Pilotage du projet tenue à Inongo le 21 avril 2022, sous la conduite du Gouverneur de Province, les membres ont, à l'unanimité, recommandé au Comité Technique du FONAREDD d'approuver le décaissement de la seconde phase du projet au regard des résultats majeurs atteints durant la première phase mais aussi pour compléter les activités qui ont connu un retard dans leur mise en œuvre.

Quelques réalisations par rapport aux objectifs du PIREDD/MAÏ-NDOMBE

Objectif 1 : Renforcer les capacités des services techniques déconcentrés

- 1 Plan de renforcement des capacités produit et mis en œuvre ;
- 4 services techniques (Environnement, Agriculture, Développement Rural, Foncier) des quatre territoires formés sur les approches du projet ;
- Participation à 262 missions de suivi des activités sur terrain et d'encadrement des communautés.

Objectif 2 : Renforcer les capacités des communautés locales et entités territoriales pour la gestion des Terroirs

- 1 Plan Provincial de développement durable ;
- 4 Plans de gestion durable des 4 Territoires ;
- 480 Comités Locaux de Développement (CLD) produits/redynamisés ;
- 480 Plans Simples d'Aménagement du Territoire (PSAT) produits et validés de manière participative ;
- 4 CARG de Territoires et 15 CARG de Secteurs redynamisés.

Le processus de structuration des communautés va se poursuivre dans la seconde phase du projet afin d'atteindre l'objectif global du projet de 600 CLD et 600 PSAT.

Objectif 3 : Appuyer la mise en œuvre des investissements prévus dans les plans



Sensibilisation des communautés sur les activités du Projet

- 3 490 ha de plantation agroforestière installés : 250 sites ont reçu les appuis du projet ; 1 800 ha d'acacias sur les 2 000 prévus (acacia manioc) et 1 690 ha de palmier à huile sur les 990 prévus mis en place ;
- Par rapport à l'amélioration de la durabilité de l'agriculture en forêt, 835 ha ont été mis en place dans des jachères dégradées sur les 6 000 ha prévus afin de sédentariser l'agriculture dont 720 ha de plantations de cacaoyers/bananiers ;
- 9 936 ha de savanes ont été mis en défens sur 20 000 ha prévus ;
- 2 194 ha des forêts mis en conservation par les



Ouverture des pare-feux, CLD Semendua, Territoire de Kutu, Province du Mai Ndombe

communautés ;

- 40 bénéficiaires des Territoires de Kiri et Kutu ont été formés en apiculture et dotés des équipements apicoles ;
- 165 ruches installées dont 50 colonisées par les abeilles ;



Installation des ruches pour la production de miel

Objectif 4 : Réaliser les investissements d'intérêts communautaires et d'autres infrastructures structurantes

- 21 ponts et 8 dalots réceptionnés définitivement ;
- 231 km de route (dont 125 km sur l'axe Mushie-Mbali) entretenus par la méthode HIMO avec les communautés.

Ces ouvrages vont permettre à la Province du Mai-Ndombe d'être connectée avec les grands centres de consommation dans lesquels la production agricole pourra être déversée. C'est notamment la Ville-Province de Kinshasa et les autres villes des Provinces issues du découpage des anciennes Provinces du Grand Bandundu et du Grand Kasai.



Pont LEBOMA, reliant les Villages Mperimuna et Kenya, Territoire de Mushie, Province du Mai Ndombe

Paiement pour services écosystémiques (PSE) et amélioration des conditions de vie des bénéficiaires

Suivant l'approche de la mise en oeuvre du Projet, il est prévu des incitations financières sous forme de paiement pour services environnementaux à l'endroit des personnes, qui, en plus de leurs activités principales, acceptent de réaliser les activités proposées par le Projet dans le cadre de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique.

Depuis le démarrage du Projet, il a été versé, au total, l'équivalent de 1.697.129,39 USD aux communautés, en termes de PSE (environ 33% de ce montant a été touché par les femmes bénéficiaires des activités du projet) ;

Ces incitations ont pour objectif de permettre aux communautés non seulement de faire face à certains besoins quotidiens, mais aussi d'améliorer leur cadre de vie en attendant que les investissements réalisés atteignent l'étape de valorisation économique.

C'est le cas pour les plantations d'acacia dont l'exploitation pour la production du charbon de bois se réalise à partir de la 6ème année après la mise en place de la plantation.



Versement des PSE aux bénéficiaires du PIREDD/Maï-Ndombe

Les PSE sont soit communautaires, soit individuels. Pour le cas de PSE communautaires, les membres de la communauté structurés en CLD décident ensemble de l'utilisation des ressources reçues. Certains financent la réhabilitation des infrastructures communautaires (centres de santé, écoles, églises) ou la réalisation d'autres ouvrages d'intérêt communautaire (dalots, puits d'eau aménagé).



Construction du bâtiment du CLD Batere, Territoire de Kutu, Province du Maï-Ndombe

Pour les PSE individuels, le ménage décide d'acquérir certains biens comme des motos, des panneaux solaires, des tôles pour couvrir leur maison ou de créer des AGR comme l'achat des motos pour le transport ou du bétail pour l'élevage, etc.



Moto (à gauche) et panneaux solaires (à droite) acquis grâce aux incitations financières (PSE) versées aux bénéficiaires du PIREDD/Maï-Ndombe

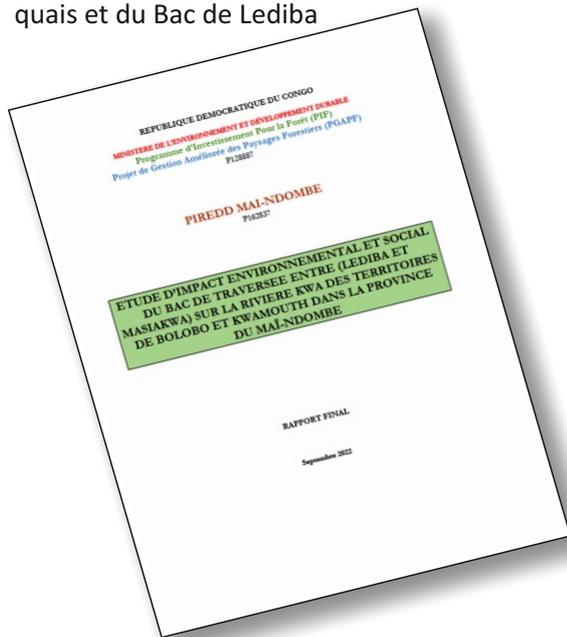
Témoignage



« Mon ménage est bénéficiaire des appuis du Projet depuis son démarrage. Au départ, on ne pouvait pas s'imaginer que ce projet allait contribuer à l'amélioration de nos conditions de vie. Aujourd'hui, grâce aux PSE que nous recevons, nous parvenons à payer les frais académiques de nos enfants qui sont à l'Université à Kinshasa. Aussi, on a pu acquérir de nouvelles terres dans lesquelles nous avons planté des palmiers à huile. Notre plantation d'acacia, que nous avons plantée avec l'appui du projet produit déjà du miel et des chenilles vendus sur le marché. Ceci nous permet de gagner plus de revenus qu'avant. Nous remercions vraiment le projet PIREDD pour tous les appuis qu'il nous apporte, et dont les retombées positives se font ressentir dans notre ménage ».

Madame Anpi, Secrétaire du CLD Konkia

- Étude d'Impact Environnemental et Social des quais et du Bac de Lediba



- 4 bâtiments administratifs pour les bureaux du Projet construits en raison de 1 bureau par Territoire (Inongo, Kutu, Kiri, Oshwe). Pour le projet, ces bâtiments contribuent au renforcement des capacités des services techniques de la nouvelle Province du Mai-Ndombe. En effet, ils seront utilisés par les services techniques à la fin du projet.

Objectif 5 : Développer les chaînes des valeurs des cultures pérennes

- 3 Coopératives (COOPEBAS, COINDELO et UPINO) appuyées par le projet ;
- 4 filières développées : cacao, miel, palmier et



Hangar de sechage de cacao

piment.

Le développement des différentes filières permettra aux communautés impliquées dans ces activités d'avoir une source supplémentaire de revenus indépendamment de leur principale activité et ainsi améliorer leurs conditions de vie.

Objectif 6 : Apporter un soutien aux populations vulnérables

- 1 Plan en faveur des Populations Autochtones produit et mis en œuvre ;
- 3 ONG recrutées pour la mise en œuvre des microprojets des PA ;
- 6 microprojets mis en œuvre.



Cheverrie construite dans le cadre des microprojets des bénéficiaires PA, PIREDD/Mai-Ndombe

Objectif 7 : Promouvoir la planification familiale

- 1 protocole d'accord signé avec la Direction Provinciale du Programme National de la Planification familiale ;
- 5 875 ménages (soit 41 125 personnes) sensibilisés sur les questions de la Planification familiale, Ebola, COVID-19, VIH-Sida.



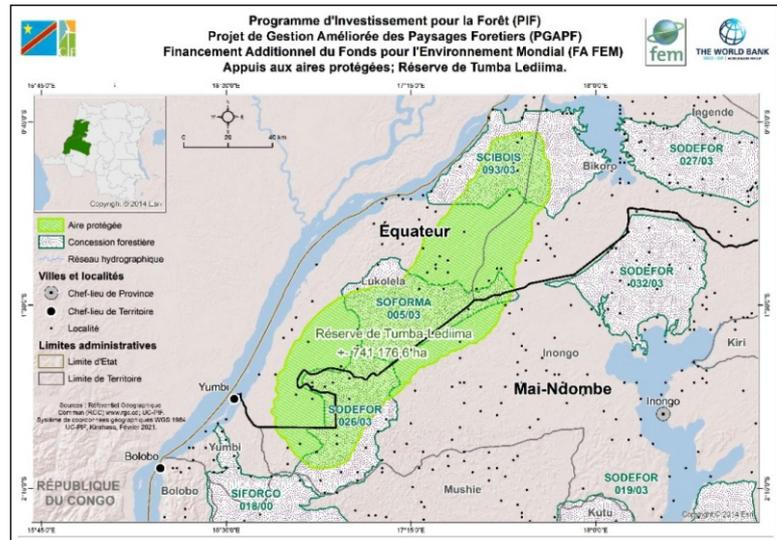
Sensibilisation des communautés dans le cadre du démarrage de la seconde phase du PIREDD/Mai-Ndombe

- **Bénéficiaires directs du projet**
9 741 personnes (dont 3 245 femmes et 506 PA) ont été bénéficiaires d'un soutien ciblé de la part du projet.
- **Personnes sensibilisées**
Environ 149 134 personnes incluant 11 308 Peuples Autochtones ont été sensibilisées dont 112 272 hommes, 36 862 femmes.

3. FINANCEMENT ADDITIONNEL FEM (FA-FEM)

PRÉSENTATION DU PROJET

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) un Don de 6,2 millions USD, en tant que deuxième financement additionnel du Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers (PGAPF). Ce financement vient accroître l'envergure des activités du PIREDD/Maï-Ndombe avec un accent particulier sur les aspects de biodiversité. Deux protocoles de collaboration ont été signés, l'un avec l'ICCN et l'autre avec la DDD et un contrat de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée avec le Consortium FRMi-WWC pour la mise en œuvre des activités. Les différentes activités prévues dans le cadre de ce projet visent à renforcer la gouvernance des ressources naturelles dans les Provinces du Maï-Ndombe et de l'Équateur.



QUELQUES RÉSULTATS

Sous-composante 1 : Meilleure prise en compte de la biodiversité et appui au MEDD (National et Provincial) :

- 75 Inventaires de biodiversité réalisés ;
- 75 Plans de Gestion des Ressources Naturelles révisés ;
- 2 Microprojets sur la bioprospection mis en œuvre avec les communautés d'Iban et de Kempa dans le Territoire de Kutu ;
- 19 Experts de la Division des Services Environnementaux (DES) du MEDD renforcés en capacités.

L'activité de bioprospection vise principalement à domestiquer les essences médicinales qui sont en raréfaction dans la zone afin de réaliser des grandes plantations et ainsi répondre à leur demande croissante sur le marché local et aussi celle des Provinces environnantes.



De gauche à droite : Enracinement des boutures d'essences médicinales dans un propagateur et Transplantation des essences médicinales

Sous-composante 2 : Mise en œuvre des investissements :

- 4 concessions forestières des communautés locales (CFCL) mises en place. Il s'agit de celle de Djoko (47 488,85 ha) et celle de Losomba/Bakonda (42.873,84 ha) en Territoire de Kiri, celle de Nkalontulu/Bolendo (37 880,91 ha) en Territoire de Oshwe, et celles de Boototango/Mpenge (44 057,63ha) en territoire d'Inongo ;

- 4 Inventaires multiressources des CFCL réalisés ;
- 3 Plans Simples de Gestion pour trois CFCL élaborés ;
- 2 Sous-projets REDD mis en œuvre.

Sous-composante 3 : Soutien aux communautés vulnérables



- Plan en faveur des populations vulnérables révisé ;
- 9 microprojets en faveur des populations vulnérables approuvés.

Sous-composante 4 : Appuis aux aires protégées

- Le mécanisme de Gestion des Plaintes déployé dans la Réserve Naturelle de Tumba Ledima (RNTL), y compris celles sensibles aux risques VBG ;
- Un Comité de Coordination du Site (COCOSI) de la RNTL mis en place et opérationnel ;

- Une stratégie de surveillance de la RNTL élaborée ;
- Un bâtiment administratif pour la RNTL ;
- Deux habitations pour le chef de site et son adjoint construites et équipées.



Bâtiment administratif de la RNTL



Habitation du Chef de site de la RNTL

Afin d'assurer l'opérationnalité de la réserve et sa connexion avec le reste de la Province, le projet a doté l'ICCN des équipements et matériels suivants :

- 1 VSAT et 2 téléphones satellitaire Thuraya ;
- 4 motos tout terrain pour la surveillance de la réserve ;
- 1 canot rapide avec deux moteurs hors-bord à propulsion ;
- Matériels informatiques et de reprographie.



Equipements de communication (VSAT) acquis pour la RNTL

4. PROJET D'OPÉRATIONNALISATION DE L'ERPA (OPERPA)

a) PRÉSENTATION DU PROJET

Il s'agit d'un financement qui rentre dans le cadre d'une des conditionnalités à lever dans le cadre de la mise en vigueur du CAVRE/ERPA. Elle consiste, pour la RDC, à fournir la preuve démontrant qu'elle a obtenu un financement sécurisé de 2 200 000 USD pour opérer et améliorer les composantes et les sous-composantes énumérées dans les orientations s'appliquant au Cadre d'Évaluation du « R-Package » requis pour la mise en œuvre du Programme de Réduction des Émissions. A cet effet, la Banque mondiale a pu mobiliser pour la RDC auprès de l'Allemagne 5 millions USD ayant ainsi permis de lever cette conditionnalité. L'accord de Don entre le Gouvernement de la RDC et la Banque mondiale a été signé le 06 septembre 2022.

b) OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DE L'OPERPA

Améliorer l'environnement favorable à des paiements efficaces basés sur les résultats dans le cadre du Contrat d'Achat/Vente des Réductions des Émissions du Programme de Réductions d'Émissions du Maï-Ndombe (CAVRE/ERPA).

c) COMPOSANTES DE L'OPERPA

COMPOSANTE 1. Cadre technique : Opérationnalisation des outils et infrastructures REDD+ pour le Programme de Réduction d'Émissions Maï-Ndombe

Cette composante soutiendra l'opérationnalisation et le renforcement des outils nationaux de la REDD+

et des cadres techniques qui sous-tendent le fonctionnement du Programme de Réductions d'Émissions de Maï-Ndombe. Il s'agit notamment du suivi, du rapportage et de la vérification des résultats en matière de carbone, de l'hébergement du registre

national REDD+, de la distribution des paiements du CAVRE aux bénéficiaires conformément au Plan de Partage des Bénéfices (PPB), de la mise en œuvre des instruments des Sauvegardes Environnementales et Sociales de la REDD+, et de l'opérationnalisation du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) au niveau national avec les canaux et outils de communication appropriés.

COMPOSANTE 2. Cadre juridique et réglementaire : Renforcer les bases juridiques et de gouvernance du Programme de Réduction des Émissions Maï-Ndombe

Cette composante devra renforcer le fonctionnement et soutenir l'amélioration continue des cadres réglementaires et de gouvernance qui sous-tendent le Programme de Réduction des Émissions du Maï-Ndombe, y compris au niveau international, dans le contexte de l'Accord de Paris et des marchés volontaires du carbone.

COMPOSANTE 3. Cadre Institutionnel : Soutenir l'engagement continu et le renforcement des capacités des institutions et des parties prenantes

Cette composante renforcera les capacités techniques, opérationnelles et de communication des autorités et des parties prenantes du Programme de Réduction des Émissions du Maï-Ndombe au niveau national et local (sur base d'une évaluation préliminaire des besoins). En particulier, elle appuiera la mise en œuvre du plan d'engagement des parties prenantes.

COMPOSANTE 4: Gestion du projet

Cette composante soutiendra la planification, la coordination et la gestion quotidienne du projet sous la responsabilité de l'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF).

c) BÉNÉFICIAIRES DE L'OPERPA

Il existe trois catégories de bénéficiaires de ce projet :

- Les parties prenantes institutionnelles à différents niveaux qui soutiennent la mise en œuvre du PRE Maï-Ndombe (Ministère de l'Environnement et Développement Durable, le

Gouvernement Provincial du Maï-Ndombe et son Comité de Pilotage, et le FONAREDD) ;

- Communautés locales et peuples Autochtones ;
- Et le secteur privé.

LES LEÇONS APPRISSES PAR RAPPORT A LA MISE EN ŒUVRE DU PGAPF ET LES ORIENTATIONS FORMULÉES POUR LES FUTURES INITIATIVES

En prévision de la formulation de prochains programmes forestiers, une mission de capitalisation des approches du PGAPF élargie à ses financements additionnels a été commanditée par la Banque mondiale et réalisée au premier semestre de l'année 2022.

La mission a couvert toutes Provinces dans lesquelles les investissements du PGAPF et ses financements additionnels ont été déployés. Il s'agit des Provinces du Kongo Central, du Kwango, du Maï-Ndombe et de la Ville Province de Kinshasa.

Des consultations ont touché toutes les parties prenantes, à savoir : les autorités locales, les services techniques, les communautés bénéficiaires, la société civile et autres leaders communautaires.



Visite de CLD Kilemfu, Territoire de Madimba, Province du Kongo Central

A. LEÇONS APPRIS

Les leçons tirées de la mise en œuvre du PGAPF dans les Provinces qui doivent être considérées dans le cadre de prochaines initiatives concernent :

- La mise en œuvre des projets ;
- L'aménagement du territoire ;
- La sécurisation foncière des investissements ;
- Le Paiement pour Services Environnementaux.

B. LES GRANDES ORIENTATIONS BASÉES SUR LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES PROJETS ANTÉRIEURS ONT ÉTÉ FORMULÉES

1. Par rapport à la mise en œuvre :

- Développer des activités orientées vers les bénéficiaires locaux directs ;
- Fournir des incitations à court terme et des avantages socio-économiques alternatifs pour la durabilité des résultats à long terme.

2. Par rapport aux Comités Locaux de Développement :

- Remédier aux risques (comités cloisonnés, difficultés à gérer des crises, manque de dynamisme), notamment les mandats plus courts des représentants pour renouveler les équipes (ex 1 an), assurer la plus grande

participation des agents du Ministère du Développement Rural (ex. convocation des assemblées électorales), etc...

3. Par rapport à l'aménagement du Territoire :

- Promouvoir un dialogue permanent et soutenu sur les questions d'aménagement à tous les niveaux (national, provincial et territorial).

4. Par rapport aux paiements pour Services Environnementaux :

- Écourter les échéances de paiement et assurer un suivi de l'utilisation des ressources payées afin de sensibiliser les bénéficiaires sur sa bonne utilisation

5. Par rapport aux plantations agroforestières en savanes :

- Utiliser les PSE pour encourager l'entretien afin de réduire le risque de perte à cause des feux de brousse ;
- Planifier une durée de projet de 7-8 ans ;
- Démarrer les plantations au début de la mise en œuvre du projet.

6. Par rapport au soutien aux communautés locales :

- Élargir la sphère d'intervention au-delà des activités alternatives jusque-là proposées, en favorisant par exemple l'alphabétisation pour adultes.



Visite de la Communauté Nziolo, Territoire de Madimba, Province du Kongo Central

Mise à l'échelle des approches du PGAPF

Depuis 2018, la bonne réussite de différents modèles développés par le PIF de la RDC dans le cadre du PGAPF continue à militer en faveur des financements supplémentaires. A cet effet, à la suite des visites effectuées sur le terrain à diverses occasions par des représentants de la haute hiérarchie de la Banque mondiale, en particulier la tournée effectuée en novembre 2021 par le Directeur Régional de la Banque mondiale pour le Secteur du Développement Durable, la Banque mondiale avait retenu, parmi les priorités, la préparation d'un nouveau programme de grande envergure afin de mettre à l'échelle, dans le bassin de l'Ouest (Kinshasa, Kongo Central, Kwilu), du Centre (Kasaï, Kasaï-Oriental, Kasaï Central, Lomami), les approches territoriales et les incitations développées dans le cadre de la mise en œuvre du PGAPF.

Ce nouveau programme prévu pour une enveloppe de **300 millions USD** s'inscrit dans le cadre du nouveau Partenariat Pays de la Banque mondiale pour la période 2022 – 2026. Il s'agit du « **Programme d'Investissement pour la Forêt et la Restauration des Savanes (PIFORES)** » qui, pour des raisons sécuritaires, va concerner les Provinces de l'Ouest et du Centre pour une durée de sept ans.

L'instruction de ce vaste programme a démarré au mois de juillet 2022 avec la production du Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES) ainsi que du Cadre de Planification en faveur des Peuples Autochtones (CPFPA) qui ont fait l'objet des consultations des parties prenantes dans toutes les Provinces concernées par le PIFORES.



Atelier de consultation des parties prenantes sur les CGES du PIFORES à Matadi, Province du Kongo Central

Tel que proposé, le PIFORES vise à améliorer la gestion des paysages forestiers et à renforcer les moyens de subsistance des communautés dans les zones sélectionnées. Il est structuré autour de cinq composantes ci-après :

Composante 1 : Amélioration de l'aménagement du Territoire et de la gouvernance pour la gestion des ressources naturelles dans les zones ciblées (**17 millions USD**).

A travers cette composante, le projet vise à apporter un soutien à la planification de l'utilisation des terres (Province, Territoire et Terroirs villageois) afin de promouvoir une vision à long terme du développement durable qui équilibre les intérêts économiques, les moyens de subsistance et l'utilisation et la gestion des ressources naturelles.

Composante 2 : Développement de l'agroforesterie et des chaînes de valeur forestière pour la gestion durable des paysages et l'amélioration des moyens de subsistance des populations des zones concernées (**215 millions USD**).

Les activités prévues vont contribuer à la réduction de la pression exercée sur les forêts existantes par la production agricole et la récolte de bois de chauffe/de bois d'oeuvre.

Composante 3 : Développement d'une chaîne de valeur durable pour l'énergie et la cuisson efficace (**27 millions USD**), la subvention proposée de (**10 millions USD**) du Fonds pour la cuisson propre y comprise.

Cette composante propose de s'appuyer sur les programmes existants dans la région qui cherchent des alternatives aux combustibles issus de la biomasse. Les activités chercheraient à tester de nouvelles approches et à soutenir l'expansion des initiatives réussies pour la fourniture d'énergie durable.

Composante 4 : Approches améliorées et novatrices en matière de mesure, de notification, de vérification (MRV) et de financement climatique basé sur les résultats (**13 millions USD**).

Cette composante vise à renforcer les capacités en matière d'outils et de méthodes de mesure, d'établissement des rapports et d'évaluation, de sorte que des incitations réalistes soient fournies aux communautés pour la sauvegarde des services écosystémiques et que le financement de la gestion à long terme soit assuré.

Composante 5 : Gestion et suivi-évaluation du projet (**30 millions USD**).

L'objectif de cette composante est de coordonner et de suivre les activités du projet et de gérer les ressources financières et humaines de manière efficace et axée sur les résultats, conformément aux objectifs et aux procédures fiduciaires du projet.

L'une des leçons tirées de la mise en œuvre du PGAPF est celle qui consiste à mettre en place un fonds de préparation du projet avant le lancement effectif des activités. A cet effet, la Banque mondiale et la RDC ont signé, le 05 décembre 2022, un Accord de 3,4 millions USD portant sur l'avance de préparation du PIFORES. Cette avance vise à financer la réalisation de certaines activités jugées nécessaires avant la mise en œuvre effective du projet notamment la conduite de certaines études de base, l'identification de potentiels bénéficiaires, l'organisation des réunions d'informations des parties prenantes, etc...



Présentation du PIFORES auprès du Gouverneur de la Province du Kongo Central

LE PIREDD/MBKIS

La préparation du « Projet Intégré REDD+ dans les Bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani (PIREDD/MBKIS) » a démarré en février 2012 et le Don a été mis en place en octobre de la même année. Appuyé par la Banque Africaine de Développement (BAD), l'approbation du projet par le sous-comité du PIF est intervenue en août 2013 et par le Conseil d'Administration de la BAD en septembre 2013 pour un montant de 21,5 millions de dollars américains. La signature du protocole d'accord du Don est intervenue en août 2014. Le projet est mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD) à travers l'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF) avec le pilotage assuré par le Comité National REDD+. Suivant le montage du projet, l'encadrement des communautés ainsi que la mise en œuvre des activités du volet agricole et de reboisement sont sous la responsabilité directe de trois Agences Locales d'Exécution recrutées sur base compétitive, à raison d'une ALE par bassin d'approvisionnement. Les activités de renforcement des capacités et autres services sont à la charge des consultants et autres prestataires. Le suivi au quotidien des interventions dans chaque bassin est assuré par les Coordinations Provinciales du PIREDD/MBKIS.

Malgré le retard enregistré depuis son approbation, le projet a connu à partir de 2020 un regain de puissance en termes d'activités sur le terrain, notamment dans les volets agricole, forestier et d'aménagement du Territoire. La mise en œuvre se poursuit jusqu'à ce jour et la prochaine date de clôture est fixée au 30 juin 2023.



Plantation de 150 ha d'acacia, mise en place par UCOA, Territoire de Dimbelenge, Province du Kasai Central.

OBJECTIF DU PIREDD/MBKIS

L'objectif global du PIREDD-MBKIS est celui de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) issues de la déforestation et de la dégradation des forêts tout en luttant contre la pauvreté. Spécifiquement, le projet vise à : (i) mettre en place 8.500 ha des forêts naturelles sous Plan Simple de Gestion durable, (ii) élaborer de manière participative 4 Plans Simples de Gestion des forêts dégradées, (iii) mettre en place 2 905 ha de forêt classée de Masako sous Plan Simple de Gestion (iv) enrichir 3 200 ha des forêts dégradées, (v) mettre en place 3000 ha de boisements territoriaux, (vi) réaliser 5 545 ha des plantations pures en essences à croissance rapide, (vii) mettre en place 3 440 ha d'agroforesterie, (viii) installer 9 centres de transformation de produits agricoles, (ix) élaborer 10 Plans d'Utilisation des Terres, (x) vulgariser 15 000 Foyers Améliorés.

LES COMPOSANTES DU PIREDD/MBKIS

Le **PIREDD/MBKIS** est structuré autour des deux composantes techniques ci-après :

Composante 1 : Appui à la gestion durable des forêts

- Réhabilitation des forêts dégradées ;
- Réalisation des plantations forestières ;
- Encadrement de la filière bois-énergie ;
- Renforcement des capacités.

Composante 2 : Appui à l'agriculture durable et à la sécurisation foncière

- Promotion des pratiques agricoles durables ;
- Promotion des plans locaux d'utilisation des terres ;
- Appui au mécanisme de sécurisation foncière ;
- Mesures d'accompagnement des plans de développement.



Plantation d'afforestation (50 ha), ODECOLAN, Territoire de Demba, Province du Kasai-Central

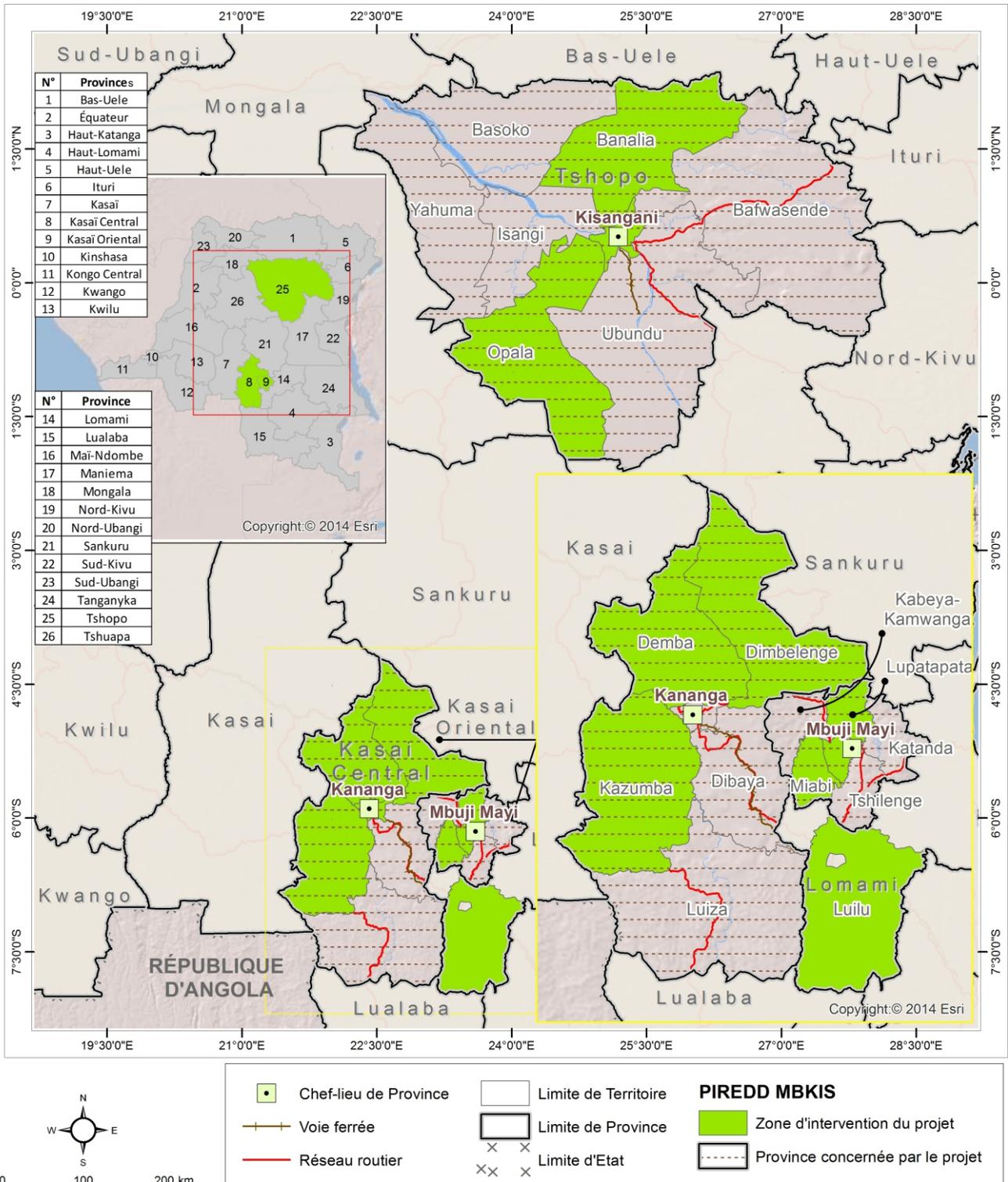


RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF)

Projet Intégré REDD+ dans les Bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani (PIREDD/MBKIS)



PIREDD/MBKIS : BASSIN DE MBUJI-MAYI

Le bassin de Mbuji-Mayi couvre deux Provinces, à savoir : la Province du Kasai-Oriental et la Province de la Lomami. Les activités sont réalisées dans trois Territoires Miabi (Bena Luanga) ; Lupatapata (Mabaya et Kankelenge), Luilu (Katabaye et Luputa) suivant les axes suivants : i) Mbuji-Mayi/Miabi, (ii) Mbuji-Mayi/Mabaya et (iii) Mbuji-Mayi/Mwene-Ditu. La Fondation Daniel Madimba (FDM), une ONG locale de Droit Congolais, a été recrutée comme ALE pour une période de 3 ans. La Coordination Provinciale du PIREDD/MBKIS basée à Mbuji-Mayi assure le suivi quotidien des activités. Le contrat de l'ALE a été prorogé jusqu'en décembre 2022.



Plantation d'afforestation de 50 ha du prestataire APEDI, Luputa/Lomami

QUELQUES REALISATIONS

COMPOSANTE 1 : Gestion durable des forêts

- 1 Plan Simple de Gestion de la forêt dégradée de Buena Muntu élaboré de manière participative ;
- 2 198 ha de forêts aménagées ;
- 793 ha de forêts dégradées enrichies ;
- 2 141 ha d'afforestation avec les essences à croissance rapide ;
- 49 contrats signés avec les prestataires privés.

COMPOSANTE 2 : Appui à l'agriculture durable et à la sécurisation foncière

- 7 comités locaux de développement (CLD) restructurés/redynamisés ;
- 1 036 ha de plantations agroforestières mis en place ;
- 4 Plans d'Utilisation des Terres élaborés de manière participative.

Autres résultats :

- 40 pépiniéristes formés ;
- 74 petits fermiers (dont 12 femmes) appuyés ;
- 13 026 paysans (dont 3 656 femmes) appuyés ;
- 15 897 personnes sensibilisées sur les différentes thématiques du projet ;
- 3 contrats signés avec les radios communautaires pour la sensibilisation à grande échelle ;



Ferme APRDI, 50 ha d'afforestation, site de Kankelenge/Mabaya, Territoire de Lupatapata, Province du Kasai-Oriental

Témoignage



« Je suis propriétaire de cette ferme depuis plusieurs années. Elle est située dans une zone savanicole où il était difficile d'avoir un rendement meilleur. A la suite des différentes séances de sensibilisation réalisées par les animateurs du projet, j'ai accepté de signer un contrat pour la réalisation des activités agroforestières et d'afforestation. En mettant en association les cultures vivrières avec les essences forestières (acacia), j'ai constaté que le rendement agricole au niveau de ma concession était presque similaire à celui des zones forestières. Aussi, comme la Province du Kasai Oriental n'a presque plus de forêt, notre plantation qui est située dans la périphérie de la ville de Mbuji-Mayi contribue à l'amélioration de la qualité de l'air et répondra à la demande croissante du bois-énergie dans peu de temps. Pour mon ménage, cela impactera significativement sur notre niveau de vie ».

Mme Dorcas TSHIBU (Ferme APRDI)
Propriétaire de la Ferme

Le bassin de Kananga couvre trois Territoires, à savoir : le Territoire de Demba, Dimbelenge et Kazumba dans la Province du Kasai-Central. Lancées officiellement en Juillet 2019 à l'issue du premier Comité Provincial de Pilotage tenu à Kananga, les activités sont mises en œuvre par le consortium des ONG CEILU – APROBES et KASAI VERT recruté comme Agence Locale d'Exécution « ALE » pour une période de 3 ans, soit de Mai 2019 à Mai 2022. La Coordination Provinciale du PIREDD/MBKIS basée à KANANGA assure le suivi quotidien des activités. Le contrat de l'ALE a été prorogé jusqu'en décembre 2022.



Prestataire AGIREL, 50 ha d'afforestation, Site de Mbayi, Dimbelenge/Kasai Central

QUELQUES REALISATIONS

COMPOSANTE 1 : Gestion durable des forêts

- 2 Plans Simples de Gestion des forêts dégradées élaborés de manière participative ;
- 1 440 ha de plantations d'afforestation sont aménagés ;
- 1 602 ha de forêts dégradées enrichis ;
- 1 747 ha d'afforestation mis en place avec les essences à croissance rapide ;
- 34 contrats signés avec les petits fermiers/concessionnaires.

COMPOSANTE 2 : Appui à l'agriculture durable et à la sécurisation foncière

- 16 comités locaux de développement (CLD) restructurés/redynamisés ;
- 1 637 ha de plantations agroforestières mis en place ;
- 4 Plans d'Utilisation des Terres élaborés de manière participative.



Sensibilisation des membres du CLD Tshiwau, site de Katambayi, Interland de Kananga

Autres résultats :

- 31 pépiniéristes formés ;
- 28 petits fermiers (dont 6 femmes) appuyés ;
- 18 520 paysans (dont 9 630 femmes) appuyés ;
- 46 974 personnes sensibilisées (dont 18 550 femmes) sur les différentes thématiques du projet ;
- 8 contrats signés avec les radios communautaires.

Témoignage



Le projet PIREDD a donné la vie à la communauté de différentes manières, à savoir : la réduction de distance entre les habitations et les champs, la maîtrise de la pratique agroforestière qu'elle ne connaissait pas avant, l'augmentation de la production agricole à travers la politique de gestion des terres, la cohésion sociale manifestée dans l'esprit d'équipe, à la fois dans la conduite des travaux et dans l'acquisition des biens communautaires à l'instar du moulin pour la transformation des produits agricoles.

André TSHIBONDO, CLD Zapo Zapo
Territoire de Demba, Province du Kasai-Central



Equipement de transformation (moulin) acheté grâce aux PSE par les bénéficiaires du site LUKUSA KASONGA, Territoire de Demba, Province du Kasai-Central

PIREDD/MBKIS : BASSIN DE KISANGANI

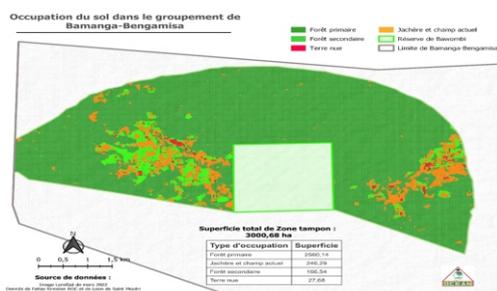
Le Bassin de Kisangani comprend la ville de Kisangani et son hinterland (secteur de Lubuya-Bera), Bengamisa et Panga/Site des Peuples Autochtones (axe Kisangani-Banalia, Territoire de Banalia), ainsi que Yaleko et Lieke-Lesole/Site des Peuples Autochtones (axe Kisangani-Opala, Territoire d'Opala) dans la Province de la Tshopo. Lancées en Juillet 2019 à l'issue de la première réunion du Comité Provincial de Pilotage tenue à Kisangani, les activités sont mises en œuvre par le Consortium de 3 ONG de droit congolais, à savoir : OCEAN, OSAPY et ADIKIS, recruté comme Agence Locale d'Exécution (ALE) pour une période de 3 ans, soit de 2019 à 2022. La Coordination Provinciale du PIREDD/MBKIS basée à Kisangani assure le suivi quotidien des activités. Le contrat de l'ALE a été prorogé jusqu'en décembre 2022.



QUELQUES REALISATIONS

COMPOSANTE 1 : Gestion durable des forêts

- 1 Plan simple de gestion de la zone tampon de Masako produit de manière participative ;
- 1 Plan de gestion de la forêt classée de Masako produit ;
- 5 905 ha sous plan de gestion (3000 ha pour la zone tampon et 2 905 pour la forêt classée de Masako) ;
- 835 ha de forêts dégradées enrichis ;
- 922 ha de plantations réalisées avec les essences à croissance rapide.



COMPOSANTE 2 : Appui à l'agriculture durable et à la sécurisation foncière

- 27 comités locaux de développement créés/restructurés ;
- 400 ha de plantation agroforestière mis en place ;
- 4 Plans d'Utilisation des Terres (PUT) produits.

Autres résultats :

- 3 pépiniéristes formés ;
- 58 petits fermiers (dont xxx femmes) appuyés ;
- 5 789 paysans (dont 469 femmes) appuyés ;
- 3 180 personnes sensibilisées sur les différentes thématiques du projet ;
- 9 contrats signés avec les radios communautaires

Témoignage



Le PIREDD/MBKIS a apporté une innovation en matière de gestion communautaire des plantations ayant ainsi favorisé le vouloir vivre ensemble. Aussi, avec les différents plans d'utilisation des terres à l'échelle que nous avons élaborés de manière participative, les communautés regroupées au sein du groupement ont compris

l'importance d'avoir ces outils de planification qui leur permettent d'avoir une connaissance de leurs ressources et de pouvoir planifier leur utilisation de façon rationnelle. Un fait important à signaler, c'est la participation communautaire dans la protection et la réhabilitation de la forêt classée de Masako qui était en voie de disparition à cause des activités anthropiques.

M. Cyrille ADEBU, chef de mission,
Consortium OCEAN-OSAPY-ADIKIS

SUPERVISION ET APPUI TECHNIQUE DE L'UC-PIF

Sauvegardes Socio-Environnementales

L'année 2022 a été marquée, au niveau de la mise en œuvre des instruments des sauvegardes environnementales et sociales, par le lancement de la seconde phase du PIREDD/Maï-Ndombe et la préparation des instruments de Sauvegardes de l'OPERPA et du PIFORES. Les procédures environnementales et sociales exécutées ont permis de faire le tri préliminaire et la catégorisation des sous-projets et des microprojets. Les plaintes/reclamations des bénéficiaires en rapport avec les activités du PIREDD/MND et du PIREDD/MBKIS ont été enregistrées, traitées avec diligence et les bénéficiaires informés à chaque étape du traitement. En ce qui concerne la prise en compte de la problématique du genre et des VBG dans la mise en œuvre des activités des projets sous gestion de l'UC-PIF, des formations ont été organisées, à la fois pour le personnel du projet, et les autres intervenants (CLD, Consultants ...). Dans le cadre du FA-FEM, la mise en œuvre du plan d'action genre et VBG s'est poursuivie au cours de l'année 2022.

I. Activités des sauvegardes environnementales

Dans le cadre du PIREDD/MND phases I et II, la mise en œuvre des documents de sauvegardes a concerné spécifiquement les activités de développement de l'agriculture en savane, le développement des cultures pérennes en forêt dégradée, le développement de leurs chaînes de valeur (cacao, palmier, banane plantain) et la réalisation des investissements structurant (infrastructures routières et ponts, bacs et quais).

Au cours de l'année 2022, on note au total 451 screening réalisés au niveau de différents sites. Ces derniers ayant fait l'objet de screening (caractérisation) ont été classés dans la catégorie C et n'ont pas eu besoin d'études environnementales complémentaires. Toutefois, les mesures d'atténuation ci-dessous ont été proposées : i) vulgariser le mécanisme de gestion des plaintes pour gérer les doléances; ii) obtenir le consentement libre et informé des bénéficiaires au préalable avant le début des travaux; iii) consulter et faire participer les communautés bénéficiaires lors de l'élaboration participative des Plans Simplifiés de Gestion; iv) former et sensibiliser les communautés bénéficiaires sur la gestion participative des plantations, la gestion des déchets plastiques, le processus de structuration des communautés pour la mise en place des CLD, et, enfin, sur les aspects du genre dans la mise en œuvre des activités de différents projets.



Mission de supervision PGES_C, réserve de Tumba Lediiima

Concernant le volet Infrastructures (infrastructures routières, ponts, bacs et quais), le tri préliminaire a conduit à la classification du sous projet en catégorie B ayant nécessité la production d'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des quais et du bac de la traversée (Lediba et Masiakwa) sur la rivière Kwa entre les Territoires de Bolobo et Kwamouth dans la Province du Maï-Ndombe.

Pour la Réserve de Tumba Lediiima, un Plan de Gestion Environnemental et Social du Chantier a été produit par l'entreprise BAJAC conformément aux dispositions contractuelles. A la fin de sa mission, un rapport environnemental et social de fin de chantier a été produit par l'entrepreneur (BAJAC) et validé par l'UC-PIF. Plusieurs missions de suivi de la mise en œuvre du PGES-C ont été effectuées durant toute la période de réalisation des travaux.

L'année a aussi été marquée par un audit environnemental et social de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social du PIREDD/MBKIS pour les exercices 2020 et 2021 dont les grandes conclusions de la mission de l'auditeur ont été jugées satisfaisantes pour l'ensemble du projet dans les trois bassins d'approvisionnement.

La même année a vu la préparation du Plan d'Engagement Environnemental et Social, ainsi que celle du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes du Projet d'Appui à l'Opérationnalisation du Contrat d'Achat/Vente des Réductions d'Emissions (CAVRE). La prise en compte d'autres risques en rapport avec le programme sera effective grâce aux instruments produits dans le cadre du PIREDD/Maï-Ndombe.



Atelier de consultation des parties prenantes sur les CGES du PIFORES à Tshikapa, Province du Kasai

Dans le cadre de nouvelles initiatives de la Coordination, le nouveau projet du Programme d'Investissement pour la Forêt et la Restauration des Savanes, PIFORES en sigle, est soumis aux exigences du nouveau Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale. L'évaluation des risques et impacts environnementaux et sociaux a permis de classer le programme à « risque élevé » aussi bien sur le plan environnemental que sur celui sociale conformément au CES de la Banque mondiale. Concernant le risque en rapport avec les Violences Basées sur le Genre, il est classifié à « risque substantiel ».

Au vu de l'évaluation environnementale et sociale préliminaire conduite par la Banque mondiale, neuf des dix Normes Environnementales et Sociales (NES) ont été jugées pertinentes pour ce nouveau projet. Il s'agit de :

- NES n° 1 : Évaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux ;
- NES n° 2 : Emploi et conditions de travail ;
- NES n°3 : Utilisation rationnelle des ressources, prévention et gestion de la pollution ;
- NES n°4 : Santé et sécurité des populations ;
- NES n°5 : Acquisition des terres, restriction à l'utilisation des terres et réinstallation involontaire ;
- NES n°6 : Préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles biologiques ;
- NES n°7 : Peuples Autochtones/communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées ;
- NES n° 8 : Patrimoine culturel ;
- NES n°10 : Mobilisation des parties prenantes et information.

Au cours de cette année 2022, six documents de sauvegardes ci-après ont été produits et validés par le Ministère en charge de l'Environnement et Développement Durable :

- le Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES) publié en décembre 2022 ;
- le Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) ;
- le Plan de Gestion de la Main d'Œuvre (PGMO) ;
- Le Cadre de Planification en Faveur des Peuples Autochtones (CPPA) ;
- Le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) ;
- Le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES).

Des consultations des parties prenantes ont été réalisées d'octobre à novembre à décembre de la même année, dans les chefs-lieux des Provinces qui seront touchées par le PIFORES (Lomami, Kongo Central, Kasai, Kwilu, Kasai-Central, Kasai-Oriental), en vue de recueillir les informations pour la production des instruments cadre de sauvegardes ci-haut repris, et sur les opportunités et atouts des territoires pour mieux cerner les modalités à prendre en considération dans la mise en œuvre efficace des activités du projet.

II. ACTIVITÉS DES SAUVEGARDES SOCIALES

MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP)

Le Mécanisme de Gestion des Plaintes a été déployé par l'équipe des Experts (UC-PIF, ALE et MOD) dans les différentes zones d'intervention de l'UC-PIF. Ce mécanisme est fonctionnel avec comme point d'entrée le CLD au niveau communautaire. Pour une transparence sur la gestion des réclamations, un registre des plaintes est mis en ligne et actualisé continuellement sur le site du Programme. Plusieurs séances de sensibilisation ont été organisées auprès de

différentes parties prenantes. Des posters de sensibilisation ont été distribués durant les réunions et plusieurs émissions de sensibilisation ont aussi été produites avec des radios partenaires. 77 plaintes ont été reçues au cours de l'année 2022 suivant le processus établi par le mécanisme dont 58 ont été résolues avec succès (soit un taux de résolution de conflit estimé à 75% (PIREDD/MND, FEM,PIREDD/MBKIS)).

PLAN EN FAVEUR DES PEUPLES AUTOCHTONES

L'année a été aussi marquée par des consultations auprès des Peuples Autochtones pour l'actualisation du PPA en vue de l'identification de nouvelles priorités dans les nouveaux villages de la Province du Maï-Ndombe. Six nouveaux sites respectivement dans les territoires d'Inongo, Kiri et Oswhe pour la mise en place de nouvelles priorités dans les villages ont été identifiés. En plus de ces nouveaux sites, les consultations ont aussi choisi des Centres de Rayonnement pour l'accompagnement de ces différentes priorités. La mise en œuvre de nouvelles priorités qui sont des investissements en terme des bâtiments d'élevage, de renforcement des capacités sur les techniques agricoles, d'élevage

et de l'appui en matériels apicoles débiteront au courant de l'année 2023.

La même année a connu l'évaluation du supplément de besoins dans les villages ayant bénéficié de la première phase de la mise en œuvre du PPA et la production d'un plan d'action en leur faveur. Ce plan d'action vise la finalisation des dépôts de stockage des produits, dont les salles abritant un moulin, les canardières, les chèvreries, les porcheries, les bacs de rouissage du manioc, les ruchers et l'acheminement des géniteurs.

VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG)

S'agissant des Violences Basées sur le Genre, l'année a vécu le déploiement du plan d'action VBG dans la Réserve de Tumba Lediiima et le bassin d'approvisionnement de Kisangani. Deux missions de renforcement des capacités sur la gestion des risques VBG et l'organisation des activités de sensibilisation de masse sur les aspects VBG y compris les EAS/HS ont eu lieu dans la RTNL et à Kisangani. Dans les deux zones d'intervention, ces activités ont touché le personnel du PIREDD MBKIS,

le personnel de l'ALE, les membres des CLD, le personnel de l'ICCN travaillant dans la RTNL, les Autorités Administratives, les membres des CLCD de la RTNL, les Chefs des terres / ayant droit de certains villages voisins de la Réserve, les associations des femmes, la Société Civile, les représentants des Ministères intersectoriels, le corps médical et autres parties prenantes. Des posters ont été partagés pour des sensibilisations supplémentaires au cours de la mise en œuvre des activités des projets dans ces deux zones d'intervention.



Atelier de renforcement des capacités sur les risques VBG y compris les EAS/HS dans la RNTL

Au cours de l'année, aucune plainte touchant les aspects VBG n'a été enregistrée. Des mesures préventives sont prises pour éviter sa survenue au travers la sensibilisation continue des responsables

au sein du projet et la signature obligatoire du code d'éthique et de bonne conduite avec la prise en compte de la déclaration d'engagement individuel pour la prévention des violences basées sur le genre.



Atelier de renforcement des capacités sur les risques VBG à Kisangani, Province de la Tshopo

IMPLICATION ET APPROCHE GENRE

Les activités de toutes les composantes techniques ont été mises en œuvre selon l'approche ménage privilégiant la participation et la prise en compte de la femme et des autres groupes vulnérables (les jeunes,...) dans les différentes activités (consultations/sensibilisations, obtention du CLIP, préparation de terrain, réunions, choix et mise en place des plantations, mise en place des comités de gestion des CLD, participation dans la prise de décision sur l'affectation des PSE reçus au niveau de ménages).



Discussion et sensibilisation sur les aspects VBG avec le groupe des femmes, axe Bengamisa

La pleine participation de la femme dans les activités est un gage de réussite en matière de gestion des ressources naturelles. Les données démographiques renseignent que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les zones rurales. Elles sont les premières utilisatrices des ressources naturelles. A ce jour, elles représentent au moins 33% des bénéficiaires dans les différents projets mis en œuvre par l'UC-PIF. .

Deux enseignements majeurs peuvent être mis en exergue concernant la prise en compte de la problématique du genre :

1. Pour arriver à impliquer davantage les femmes dans la mise en œuvre des activités, il faudra travailler sur l'homme. En effet, selon les coutumes africaines en général, il est difficile d'aborder la femme sans passer par son père ou son époux. Par conséquent, si l'on arrivait à faire adhérer l'homme à l'idée selon laquelle l'épanouissement de la femme contribue à l'amélioration du niveau de vie des ménages, notamment en terme de revenu, on obtiendrait des résultats meilleurs.

2. L'analyse des données renseigne que les Terroirs villageois qui ont performé en terme de réalisation des plantations sont ceux dont la participation de la femme est significative.



Sensibilisation des femmes pour leur participation aux activités du Projet, axe Bengamisa, Province de la Tshopo



Sensibilisation pour la prise en compte des mesures de sauvegardes environnementales et sociales par les bénéficiaires, Kananga, Kasai-Central

MISSIONS DE SUPERVISION

Deux missions de supervision des sauvegardes ont été réalisées par l'UC-PIF dont l'une pour les projets appuyés par la Banque mondiale et l'autre pour le projet appuyé par la BAD. Il sied de noter qu'une mission de supervision sauvegardes de la Banque mondiale a été réalisée.

Concernant les projets appuyés par la Banque mondiale, la mission a consisté au suivi environnemental et social de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social de Chantier ainsi que le déploiement du plan d'action VBG dans la Réserve Naturelle de Tumba Lediiima pour le compte du Projet PGAPF/Fonds pour l'Environnement Mondial, résultant du partenariat signé avec l'ICCN.

Pour ce qui est du PIREDD/MBKIS, un accompagnement technique en termes des sauvegardes a été effectué dans les bassins de Kisangani ainsi que le déploiement du plan d'action VBG et le suivi de la mise en œuvre des travaux conformément au Plan de Gestion Environnemental et Social.

La Banque mondiale a effectué une mission spécifique de supervision E&S du financement CAFI et FEM en vue du suivi de la mise œuvre des activités. Les conclusions de cette supervision ont jugé satisfaisante la mise en œuvre des instruments des sauvegardes par le projet.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le Système d'Information Géographique (SIG) est déployé comme outil de suivi des activités et d'aide à la décision au niveau de la Coordination du PIF. Il permet notamment de :

- Produire la cartographie des réalisations des projets ;
- Valider les résultats relatifs à la mise en œuvre des activités déclarées par les prestataires sur le terrain ;
- Produire et éditer les cartes de différentes thématiques abordées par les projets.

Le volet Aménagement du Territoire (AT) s'appesantit globalement sur l'évaluation des processus d'élaboration des plans d'aménagement au niveau Provincial, Territorial et Local ainsi que la validation des données cartographiques issues de ces processus.

Base de données



RÉALISATIONS AU COURS DE L'ANNEE 2022

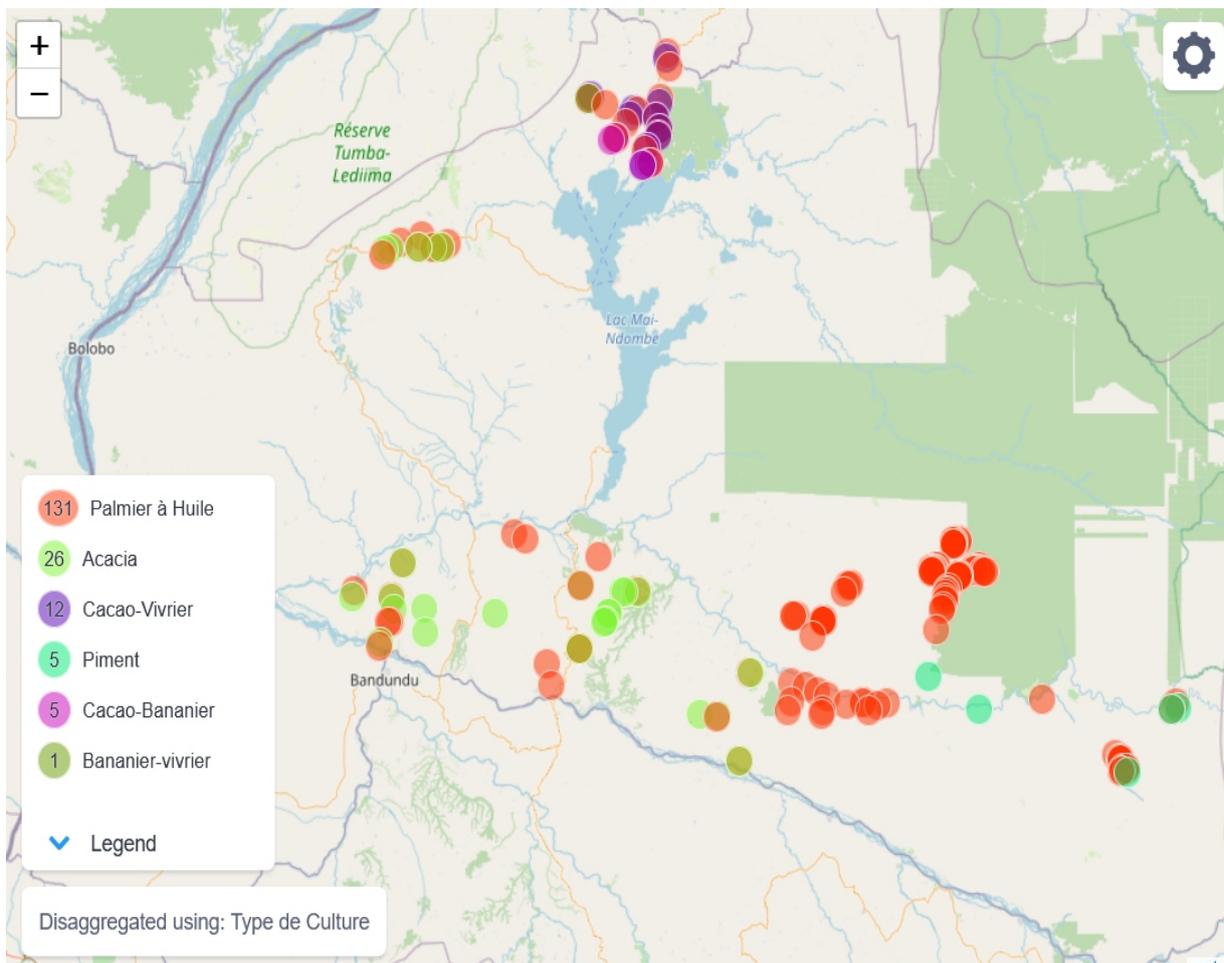
- Le suivi à distance des activités du projet grâce au logiciel Kobo Collect du PIREDD/MBKIS ;
- Le suivi à distance avec Kobo Collect, des activités relatives à la mise en œuvre des deux micro-projets pilotes de Bio prospection dans la Province du Maï-Ndombe, en partenariat avec la Direction de Développement Durable du Secrétariat Général du Ministère de l'Environnement et Développement Durable ;
- Le suivi du processus d'élaboration des Plans Simples de Gestion des Zones Tampons (PSG/ZT) des forêts dégradées du PIREDD/MBKIS ;



Formation des bénéficiaires des micro-projet sur la bioprospection à l'utilisation des outils de suivi à distance (Kobo Collect)

- Le suivi du processus d'élaboration des Plans d'Utilisation des Terres (PUT) dans le cadre du PIREDD/MBKIS ;
- La supervision des interventions de la Direction d'Inventaires et d'Aménagement Forestiers (DIAF) du Secrétariat Général du Ministère de l'Environnement et Développement Durable pour la mise en œuvre des activités de validation des Plans Simples de Gestion (PSG), des Plans d'Utilisation des Terres (PUT) et de mesure de l'apport du PIREDD/MBKIS dans la séquestration du carbone dans les bassins d'approvisionnement ;
- L'analyse, le toilettage et la validation des données cartographiques finales (Shapes files et tables attributaires) produites dans le cadre du PIREDD/MBKIS et du PIREDD/Maï-Ndombe ;
- Suivi des plantations : PIREDD/Maï-Ndombe ;
- L'interrogation de la base des données, l'analyse spatiale et statistique pour mettre en évidence les tendances et interactions géographiques entre différents phénomènes ;
- La production des travaux d'aide à la décision et de communication.

Suivi à distance des activités sur le terrain (Modèle d'affichage de données sur Kobo Collect)



Communication

La stratégie de communication du PIF s'articule autour de la communication sur le changement de comportement. Ses piliers stratégiques passent par plusieurs activités permettant à la fois la visibilité et l'appropriation des projets.

Projet Intégré REDD+ dans les Bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani

Outre le suivi et l'échange avec les communautés à travers le Site Web du projet, l'année a été marquée par :

- La production et la diffusion de la Newsletter sur la visite des activités des Bassins de Mbuji-Mayi et de Kananga par le Ministre provincial de l'Environnement ;
- L'analyse et le traitement des données pour la rédaction du Rapport Annuel PIF 2022 ;
- La production de l'article de presse sur la mission de supervision de la BAD par un médias partenaire du Bassin de Kananga.

Dans le volet partenariat avec les médias, l'année a été marquée par l'intensification des séances de sensibilisation à travers les 21 médias avec lesquels le projet est en partenariat. Au total, 40 émissions ont été produites durant la période sous revue.

Projet Intégré REDD+ dans la Province du Mai-Ndombe

Au niveau du PIREDD/MND, les activités de communication ont été principalement axées sur la fin des activités de la première phase et la nécessité pour les communautés de bien sécuriser les investissements réalisés. En termes d'activités, son appui a porté essentiellement sur la réalisation des activités ci-après :

- Production d'outils et réalisation des activités de Communication et de visibilité ;
- Production de la Newsletter sur l'huilerie et le volet Infrastructures ;
- Analyse et traitement des données pour la rédaction du Rapport Annuel PIF 2022 ;
- Vulgarisation des activités du PIF et des ALE par les médias ;
- Diffusion de 4 Newsletters par mail : 150 personnes touchées par diffusion ;
- Mise à jour continue du site Web PIF RDC www.pifrdc.org : 17 publications, 68.177 personnes ont visité le site de janvier à Mars 2022. (<https://www.pifrdc.org/estat?from=2022-01-01&to=2022-03-31&style=date>);
- Publication des photos des activités sur Facebook : 6 activités du PIREDD/MAÏ-NDOMBE publiées et 27.437 personnes touchées ; 3 activités sur le PIF (vulgarisation de la structure) publiées et 1337 personnes touchées.

Fonds Additionnel FEM (FA-FEM)

Au niveau du FA-FEM, l'appui de l'Expert a porté essentiellement sur :

- La production des visuels de communication pour la sensibilisation des communautés touchées par les activités du FA-FEM ;
- La production des Newsletters retraçant l'état d'avancement des activités et autres appuis apportés aux partenaires de mise en œuvre (ICCN, FRMi, etc....) ; sur la dotation des équipements d'éco-gardes à l'ICCN ;
- La publication de 6 articles de presse portant sur la dotation des équipements d'éco-gardes à l'ICCN (Radio, Télé, médias en ligne et presse-écrite : ACP, RTNC, ANTENNE A, RADIO TOP CONGO, ENVIRO-NEWS, La tempête des tropiques).

Passation des Marchés

CONTEXTE

En 2022, l'UC-PIF avait la responsabilité de la gestion fiduciaire de trois projets dont deux appuyés par la Banque mondiale et l'autre par la Banque africaine de développement.

Projets appuyés par la Banque mondiale

Le PIREDD/MAÏ-NDOMBE

Le PIREDD/MAÏ-NDOMBE est mis en vigueur depuis le 17 juin 2018. La période sous revue a été marquée par la fin de la première phase (20 millions USD) ainsi que le démarrage de la seconde phase (10 millions USD). Le Plan de Passation des marchés (PPM) avait inscrit 4 marchés, représentant un montant total de 22 941 341,08 USD tel que revu, après les économies réalisées sur certains marchés déjà signés ainsi que des avenants au Contrat.

Aussi, il sied de noter que les 2 contrats MOD assurés par le Consortium FRMi-WWC représentent plus de 95% du financement car la mise en œuvre des activités est déléguée à ce consortium. Sur les 4 marchés mis en œuvre et en cours de contractualisation, 3 marchés ont déjà été engagés. Le taux d'engagement représente un montant global de 22 881 341,08 USD soit 99 % en termes de montant, et 75% en termes de nombre des marchés.

Tous les marchés engagés durant l'année 2022 ont été exécutés à la satisfaction du projet. Cependant, il a été enregistré des difficultés liées au non-respect des délais d'exécution de certains marchés de fourniture à cause de la réduction des effectifs au sein de entreprises pour des raisons liées à la COVID-19. A cela s'ajoute la détérioration de la situation sécuritaire qui empêche l'acheminement des certaines fournitures commandées auprès des prestataires locaux.

Le Financement Additionnel FEM (FA-FEM)

Le FA-FEM est mis en vigueur depuis le 20 mars 2020 et vise à étendre l'envergure des investissements prévus dans le cadre du PIREDD/MND avec la prise en compte des questions de biodiversité.

Le PPM 2022 a inscrit 18 marchés représentant un montant total de **4 429 489,67 USD tel que revu, après les économies réalisées sur certains marchés déjà signés**. La répartition des marchés prévoit 3 736 022,79 USD pour les Consultants, 310 621,10 USD pour les fournitures et 382 845,78 USD pour les travaux.

Sur les 18 marchés prévus, 17 ont été engagés par l'UC-PIF représentant un montant global 4 409 989,67 USD, soit 99 % (4 409 489,67 USD / 4 429 489,67 USD) en termes de montant et 94% (17 marchés signés sur 18 marchés prévus) en nombre des marchés.

Le montant total décaissé en rapport avec toutes les activités prévues dans le PPM s'élève à ce jour à **3 074 159,38 USD**, soit un taux de décaissement de 69%, soit une augmentation de 50 % par rapport à l'exercice 2021. Tous les marchés engagés durant l'année 2022 ont été exécutés à la satisfaction du projet.

Pour les deux projets appuyés par la Banque mondiale, aucun contrat en cours d'exécution ou de passation des marchés durant l'année 2022 n'a ressorti un différend devant mener à une situation de litige ou d'arbitrage.

Passation des Marchés

Projets appuyés par la BAD

Au niveau du PIREDD/MBKIS, Le Plan de Passation des Marchés (PPM) du projet avait obtenu l'avis de non objection le 12 octobre 2022 et publié le 30 novembre 2022 sur le site de la Banque.

Les coûts sont répartis de la manière suivante :

N°	Catégorie	Montant (UC)
1.	Biens	1 946 136,64
2.	Travaux	696 886,38
3.	Services des Consultants	2 476 843,18
Total		5 119 866,20

1. État d'avancement des acquisitions

Tableau 1 : État d'avancement des acquisitions en termes de nombre.

	Biens	Travaux	Services consultants	Total	Taux de réalisation (%)
Contrats conventionnés	33	24	14	71	95
Acquisitions enregistrées pour des passations marchés en cours	0	2	7	9	3
Acquisitions enregistrées pour des passations marchés terminés	3	2	0	5	2
Total	36	28	21	75	100

En termes de nombre, il se dégage un taux d'exécution des acquisitions à la hauteur de 95%.

Tableau 2 : Etat d'avancement des acquisitions en termes de montant

	Biens (UC)	Travaux (UC)	Services consultants (UC)	Total (UC)	Taux de réalisation marchés (%)
Contrats conventionnés	2364937	4008216	2397157	9465310	89
Acquisitions enregistrées pour des passations marchés en cours	000	450000	1102300	1552300	11
Acquisitions enregistrées pour des passations marchés terminés	800000	400000	000	900000	1
Total	2444937	4 258216	3397157	10633013	100

Décassement	2364937	2907904	2267537	7280001	
-------------	---------	---------	---------	---------	--

Il résulte ce qui suit :

- Taux d'engagement par rapport à l'ensemble des marchés : 89% ;
- Taux de décaissement par rapport à l'ensemble des marchés : 68% ;
- Taux de décaissement par rapport au montant engagé : 76%.

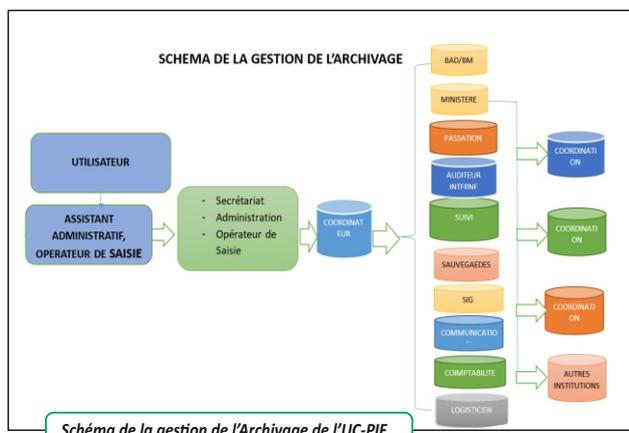
2 Difficultés rencontrées

Les principales difficultés rencontrées qui ont également freiné quelque part l'élan des activités en termes d'acquisition sont les suivantes :

- Budgets faibles pour certaines acquisitions des services des consultants, entraînant parfois de longs échanges durant les négociations et de fois des désistements ;
- La gestion de plusieurs petits contrats des travaux communautaires, notamment la difficulté de faire comprendre aux prestataires que les paiements sont basés sur les résultats (les paiements sur base des superficies réellement plantées) ;
- La non concrétisation des contrats pour la réalisation des activités d'accompagnement (Services des Consultants).

SECRETARIAT ET ARCHIVAGE

Comme dans tout organisme, la gestion et l'archivage des documents sont d'une importance capitale pour son bon fonctionnement. Dans ce cadre, l'UC-PIF a mis en place une structure logique et hiérarchique qui permet de classer tous les documents, sur tous les supports, que les départements produisent ou qu'ils reçoivent dans le cadre de leurs activités. Cette structure permet de retracer facilement et rapidement les documents qui entrent et qui sont échangés au sein de l'UC-PIF tout en garantissant la confidentialité. Ce dispositif est géré au quotidien par l'Assistant Administratif.



Outre les activités de routine relatives à la gestion et l'archivage des documents, l'année 2022 a été marquée par la conduite des missions d'appui à l'endroit des Coordinations Provinciales ainsi que des ALE du PIREDD/MBKIS localisées dans les trois bassins du projet en prévision de la clôture opérationnelle du projet au 31 décembre 2022.



L'objectif de la mission était d'appuyer les Assistants Administratifs des Coordinations Provinciales et des ALE du PIREDD/MBKIS, organiser l'archivage administratif des dossiers et produire un plan d'archivage pour chaque Coordination Provinciale. La mission a permis également d'examiner le système et l'organisation administrative (gestion des courriers, classement des dossiers, gestion des contrats du personnel) afin de s'assurer de son adéquation et son adaptation aux procédures du Projet. Pour la Coordination Nationale de l'UC-PIF, cette activité s'inscrit dans l'optique de s'assurer de l'existence des archives du projet sur au moins une période de 10 ans conformément au droit administratif congolais.



Au niveau des ALE, cette mission avait pour objectif final de s'assurer que ces structures qui ont eu la charge de contractualiser avec les communautés structurées en CLD et les prestataires privés (petits concessionnaires/fermiers) disposent d'un système solide d'archivage de différents



documents (contrats, correspondances, etc...) échangés avec l'UC-PIF, les CLD et les prestataires.

Suivi et Evaluation (SE)

Durant l'année 2021, les activités réalisées au département Suivi-Evaluation au niveau de chaque projet pour lequel l'UC-PIF agit en qualité de Maître d'Ouvrage se résument en ceci :

I. Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers (PGAPF)

Projet Parent

Par rapport au Projet Parent du Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers, l'Expert en Suivi-Évaluation a participé à la mission de terrain



Entretien avec les membres du CLD Masiambio, Territoire de Kwamouth.

diligentée par la Banque mondiale dans le cadre de la capitalisation des approches du PGAPF. Les consultations organisées avec les communautés bénéficiaires et les autorités ont permis de recueillir les informations qui ont permis de formuler les orientations à considérer dans la préparation des prochains projets.

Ces missions ont eu lieu dans le Territoire de Madimba en Province du Kongo Central, dans les Territoires de Kutu et Mushie en Province du Mai-Ndombe ainsi qu'au Plateau des Bateke dans la Ville-Province de Kinshasa.

Projet Intégré REDD+ dans la Province du Mai-Ndombe

Appui technique au Projet

Par rapport à l'appui technique du programme, l'expert en Suivi-Évaluation en collaboration avec les autres experts appuient le MOD dans l'analyse des dossiers techniques soumis à l'avis de non objection de l'UC-PIF. Par rapport à la deuxième phase du projet, l'Expert en Suivi-Évaluation a participé activement à la formulation du projet et au dimensionnement du cadre des résultats du projet.

Suivi des activités sur le terrain

Au cours de cette année, seules deux missions de terrain ont eu lieu à cause de la situation sécuritaire délétère dans la Province. Ces deux missions avaient pour but de procéder à la validation finale des données de la première phase du projet, de sensibiliser les bénéficiaires sur la nécessité de protéger les investissements réalisés au regard des



Sensibilisation des communautés du Terroir Iban sur les microprojets sur la bioprospection, Territoire de Kutu, Province du Mai-Ndombe

bénéfices économiques futurs que les ménages vont en tirer. En plus, durant la mission, le retour d'expérience par rapport à la mise en œuvre de la première phase a suffisamment été documenté et a contribué à la formulation de nouvelles initiatives.

Reporting

En termes de rapportage, les activités réalisées durant la période sous revue se présentent comme suit :

- Production de 4 rapports techniques du projet envoyés à la Banque mondiale ;
- Production de 2 rapports semestriels envoyés au FONAREDD ;
- Analyse des rapports techniques trimestriels et annuel du Consortium FRMi-WWC agissant en qualité de MOD ;
- Suivi et mise à jour des indicateurs du cadre des résultats du projet ;
- Contribution à la production des rapports trimestriels de suivi financier (RSF).

Mobilisation des ressources

Deux faits saillants ont marqué le processus de mobilisation des ressources auquel l'Expert en

Suivi-Évaluation a pris part activement. Il s'agit premièrement de la soumission de la proposition de l'UC-PIF en réponse à l'AMI lancé par le FONAREDD pour l'accréditation des structures nationales en qualité d'Agence de Gestion. L'expert en Suivi-Évaluation a coordonné le processus de l'élaboration de la proposition de l'UC-PIF et a été chargé par le Coordonnateur National de suivre ce processus au niveau du FONAREDD jusqu'à son aboutissement.

Deuxièmement, il s'agit de la formulation du grand projet dénommé « PIFORES » qui vise à mettre à l'échelle des approches du PGAPF. En effet, l'Expert en Suivi-Évaluation a participé activement à l'élaboration du document de projet et a pris part aux missions de présentation du projet et des consultations des parties prenantes sur le Cadre de Gestion Environnemental et Social dans les Provinces qui seront touchées par le PIFORES.



Présentation du PIFORES à Tshikapa, Kasai-Central

En plus, les équipes de la Banque mondiale et de l'UC-PIF ont effectué des visites auprès des communautés dans le cadre de la collecte des données sur les atouts, les opportunités, les défis et les risques environnementaux et sociaux sur la mise en œuvre du PIFORES.



Visite de la ferme Kwanga Nganzi, Kikwit, Province du Kwilu.

Fonds Additionnel FEM (FA-FEM)

Au niveau du Financement Additionnel FEM, l'appui de l'Expert en Suivi-Évaluation concernait l'analyse de différents dossiers de mise en place des CFCL et l'analyse de leurs PSG, ainsi que la validation de deux micro-projets communautaires sur la bioprospection.

Programme de Réduction d'Émissions du Mai-Ndombe (PRE)

Outre sa participation aux différentes réunions organisées sur l'ERPA du Mai-Ndombe, l'expert en Suivi-Évaluation a participé à la rédaction du premier rapport de suivi du PRE en prévision du premier décaissement.

Aussi, au cours de la même période, l'Expert a participé activement à la mission d'évaluation technique et financière de l'UC-PIF conduite par le MPTF.

Projet Intégré REDD+ dans les Bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani

Au niveau du PIREDD/MBKIS, outre sa participation aux différentes missions de supervision des experts de la BAD, l'expert en Suivi-Évaluation a plus accompagné les ALE de trois bassins du projet dans les activités suivantes :

- L'élaboration des Plans Simples de Gestion des forêts dégradées ;
- L'élaboration des Plans d'Utilisation des Terres ;
- La validation des données des plantations.

Par rapport à d'autres prestataires, notamment la DIAF, le CSB, le consortium AMAR-ACODED, l'appui de l'Expert en Suivi-Évaluation a porté sur :

- La finalisation du protocole de collaboration avec la DIAF ;
- Le cadrage et le suivi des équipes de la DIAF dans le calcul de l'apport du projet en matière de GES ;
- Le suivi et l'évaluation des conventions signées avec le CSB, CSNOV et AMAR-ACODED ;
- L'approbation des différents livrables soumis par les différents prestataires ci-haut repris.

Préparation de la clôture opérationnelle du projet

En prévision de la clôture opérationnelle du projet fixée au 31 décembre 2022, l'Expert en Suivi-Évaluation a effectué une mission dans les bassins de Mbuji-Mayi et Kananga. La mission avait pour but d'évaluer l'état de mise en œuvre des activités dont les ALE assurent la responsabilité technique mais aussi de sensibiliser les communautés sur la sécurisation des investissements réalisés avec l'appui du projet.

A la suite de l'évaluation de l'état de mise en œuvre des activités par les ALE, des recommandations ont été formulées sous forme de diligence à observer en vue d'une clôture aisée du projet dans cette région. Il s'agit notamment de l'accélération du processus de validation des plantations, du regarnissage des superficies ayant été consommées par le feu de brousse, etc...

Par rapport à la sécurisation des investissements par les bénéficiaires, la mission a permis d'expliquer aux communautés, partant d'un calcul arithmétique simple, les potentiels bénéfices économiques qu'ils tireront au moment de l'exploitation de leurs plantations et de la capacité de rétablir sa plantation au deuxième cycle sans beaucoup d'effort physique comme cela l'a été au premier cycle.



Plantation d'afforestation (50 ha), Prestataire ARDIF, Territoire de Luilu, Province de la Lomami

Les perspectives du PIF/RDC pour 2023

Pour l'année 2023, les activités majeures du programme se présentent comme suit :

Pour le PIREDD/MAÏ-NDOMBE	Pour le FINANCEMENT ADDITIONNEL FEM (FA-FEM)	Pour l'ERPA	Pour l'OPERPA	Pour le PIREDD/MBKIS	Pour le PIFORES	Mobilisation des ressources pour le Programme
<ul style="list-style-type: none"> - Lancement des travaux de construction du quai d'accostage du bac de Lediba ; - Mise en service du Bac de Lediba ; - Création/redynamisation de 120 Comités Locaux de Développement (CLD) ; - Élaboration participative de 120 Plans Simples d'Aménagement du Territoire (PSAT) ; - Mise en œuvre des activités planifiées dans les PSAT (plantations agroforestières, cultures pérennes, mises en défens des savanes/forêts, développement de l'apiculture, ...) - Révision des Plans de Développement Durable des Territoires ; - Réception définitive des ouvrages réalisés par l'Office des Routes (Ponts et Digues ; - Poursuite des microprojets en faveur des Population Autochtones ; - Poursuite des activités de sensibilisation sur la planification familiale et la lutte contre le VIH-Sida, Ebola, Covid-19, etc... 	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des Plans Simples de Gestion des CFCL ; - Mise en place de 4 CFCL ; - Révision de 75 PGRN du PIREDD/Maï-Ndombe pour la prise en compte des questions de biodiversité ; - Mise en œuvre de 2 micro-projets REDD+ ; - Poursuite des activités des 2 micro-projets sur la Bioprospection ; - Finalisation de la stratégie nationale et projet de Décret sur la bioprospection ; - Mise en œuvre de 9 micro-projets PA ; - Réception définitive des bâtiments administratifs et logements construits dans la Reserve Nationale de Tumba Lediiima (RNTL) ; - Évaluation de l'efficacité de la RNTL par l'outil METT ; - Délimitation de la RNTL ; - Enquête socio-économique de la RNTL ; - Évaluation de la stratégie de surveillance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du rapport de suivi du PRE 2019-2020 ; - Réception de l'avance de paiement de plus d'un millions USD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Signature et publication de l'Ordonnance loi pour la mise en œuvre du projet ; - Mise à jour du manuel des procédures de gestion administrative, financière, comptable et de suivi-évaluation du PGAPF ; - Recrutement d'un Expert International en Finances Carbone. 	<ul style="list-style-type: none"> - Validation de 4 Plans Simples de Gestion des forêts dégradées ; - Validation du Plan Simple de Gestion de la forêt classée de Masako ; - Réception définitive des travaux (Enrichissement, Afforestation, Agroforesterie) réalisés par les communautés et les prestataires privés ; - Validation des rapports finaux des Agences Locales d'Exécution (ALE) ; - Construction des centres de transformation dans les 3 bassins du projet ; - Production du rapport d'achèvement du projet ; - Réalisation des diligences de clôture. 	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation de différents documents de sauvegardes environnementales et sociales; - Finalisation du PAD ; - Évaluation technique du projet - Négociation de l'Accord de Don - Signature de l'Accord de Don ; - Mise en œuvre des activités du PPA du projet pour la préparation de la mise en œuvre du PIFORES. 	<ul style="list-style-type: none"> - Attente de l'acréditation de l'UC-PIF en qualité d'Agence de Gestion de CAFI/FOINAREDD - Démarrage de la Gestion de l' ERPA



Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt de la RDC

Boulevard du 30 Juin, Immeuble ROSONS TOWER

Commune de la Gombe, Kinshasa-RDC

Tél: +243818843278 - 827856777

ucpif.rdc@gmail.com

www.pifrdc.org

www.facebook.com/pifrdc
